



MILLE-FEUILLE

DU

CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°274

YOM KIPPOUR

11 et 12 Octobre 2024

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Boï Kala.....	7
Baït Neeman	9
Mayan Haim.....	19
Koidinov	23
Autour de la table du Shabbat.....	24



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Yom Kippour
10 Tichri 5785
12 Octobre
2024
283

Dvar Torah

YOM KIPPOUR

Maïmonide écrit dans ses Lois du Repentir (1, 3): «De notre temps, en l'absence du Temple et de l'Autel des expiations, il n'y a plus que la Téchouva... Et l'essence même du jour de Kippour fait expiation pour les repentants.» Il ressort clairement des propos du Rambam que l'expiation propre au jour de Kippour n'est pas efficace sans véritable Téchouva. Pour le dire sans détour: celui qui n'a pas fait Téchouva n'est pas pardonné à Yom Kippour. L'approche de Maïmonide se fonde sur la position talmudique (Yoma 85b) qui affirme que Yom Kippour n'expie qu'en combinaison avec la Téchouva, contrairement à la thèse de Rabbi Yéhouda Hanassi qui tient quant à lui que le jour de Kippour fait expiation même sans Téchouva. La position de Rabbi Yéhouda n'a pas été retenue comme ayant force de Loi, et les fautes graves et volontaires ne sont pas pardonnées sans l'effort du repentir. Mais il est néanmoins possible d'apprendre de son enseignement la puissance et l'importance du jour de Kippour. Le Sfat Emeth (Yom Kippour 5656) explique que la différence entre Roch Hachana et Yom Kippour tient à ce que Roch Hachana concerne toutes les créatures qui défilent devant Lui, tandis que Yom Kippour est réservé à Israël seul. C'est ainsi que Rabbi Akiba enseigne dans la dernière Michna de Yoma: «Heureux êtes-vous Israël. Devant qui vous purifiez vous? Et qui vous purifie? Votre Père qui est dans les Cieux... De même que le bain purifie ceux qui sont impurs, de même le Saint béni soit-Il purifie Israël.» Le jour de Kippour est semblable au bain du Mikvé – de même que l'immersion dans le Mikvé purifie celui qui est impur, de même la puissance de sainteté de Yom Kippour expie nos fautes et nous purifie devant le Saint béni soit-Il. L'intensité de l'essence du jour de Kippour expie les fautes du Peuple d'Israël

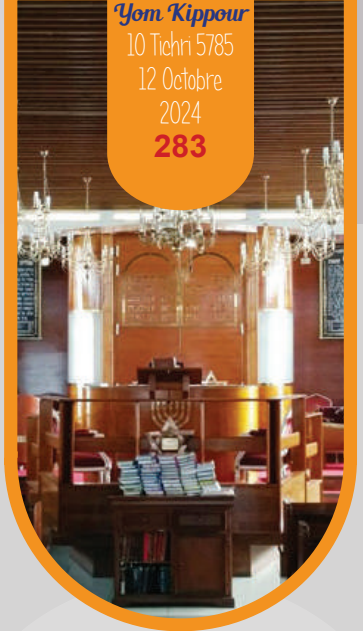
car la nature du Peuple élu est telle que son essence est d'être juste et que les fautes ne sont qu'accidentelles (voir Netsa'h Israël 11). Nous pouvons ainsi répondre à la question suivante: Comment le simple fait d'atteindre une date dans le calendrier peut-il expier des actes commis par des hommes envers leur Créateur? La réponse réside dans la compréhension de ce qu'est le péché. Il arrive que, au cours de l'année, un homme faute. Il entache de ce fait son âme et celle-ci doit en être nettoyée, et les torts commis envers elle doivent être réparés. Mais, en réalité, ces taches et ces atteintes n'ont pas d'effet sur l'essence de l'âme, et, au plus profond de lui, le Juif demeure bon. À l'intérieur de son âme, il est saint et pur. C'est son mauvais penchant qui l'a fait fauter, à l'encontre de sa volonté véritable. La plupart du temps, cette volonté profonde de l'âme demeure enfouie dans le subconscient, voire au-delà, et c'est ce qui rend une situation de faute possible. Mais à Yom Kippour, D-ieu se rapproche de chacun de nous et cela entraîne notre âme à se défaire des couches superficielles de la personnalité et révéler ainsi sa nature véritable. À Yom Kippour, notre âme brille de tout son éclat. C'est alors qu'il apparaît qu'en réalité il n'y a aucun péché! Il apparaît soudain que chacun est en son for intérieur un diamant éclatant, qui ne peut être souillé et abimé par aucune faute. Le jour de Kippour, le véritable Juif se révèle, attaché de tout son cœur à son Créateur. C'est la raison pour laquelle ce jour en lui-même a la vertu de réparer toutes les fautes. Prenons conscience de la force de Yom Kippour, avec des pensées de Téchouva durant cette sainte journée, afin de mériter d'être scellés dans le livre de la Délivrance pour cette année 5785.

Collel

«Quelle est la particularité du Chéma de Yom Kippour?»

Le Récit du Chabbat

Dans un petit village du fond de l'Europe Centrale, à plusieurs heures de route de la plus proche communauté juive, vivait une famille juive. Une fois par an, pour Yom Kippour, ils faisaient tous le long voyage qui les menait à la ville, afin de prier avec leurs coreligionnaires. Une année, le père de famille se leva très tôt, la veille de Yom Kippour et se prépara pour le voyage. Ses fils, qui n'étaient pas si



Horaires de Chabbat

Hadlakat Nerot: 18h50

Motsé Chabbat Haazimon: 19h54

1) Le Talmud [Yoma 85b] proclame: «Les péchés envers son prochain ne sont pardonnés le jour de Kippour que si l'on se réconcilie avec lui et que l'on reçoit son pardon». C'est donc une obligation, la veille de Kippour, de se présenter à son prochain pour s'excuser, s'il a fait du Lachone Hara sur lui ou s'il l'a vexé, ou lui a fait honte, ou lui a causé un quelconque dommage.

2) La personne à qui l'on vient demander Mé'hila (pardon) ne doit pas être cruelle en refusant de pardonner, car cette façon de se comporter n'est pas celle du Peuple d'Israël, qui est depuis son origine plein de miséricorde. De plus nos Sages nous dévoilent [Bérakhot 12a] que celui qui passe outre à son honneur et pardonne, se verra également absous de ses propres fautes. Mais s'il ne veut pas pardonner alors au ciel on ne lui pardonnera pas également. Si malgré tout il s'entête et ne veut pas pardonner lorsqu'on est venu s'excuser, on devra revenir jusqu'à trois fois pour se réconcilier et à chaque fois ramener trois autres personnes pour le convaincre de donner son pardon. Si en dépit de tout cela, il n'accepte pas de pardonner, il n'est plus nécessaire de lui demander Mé'hila. Yom Kippour pardonnera. On n'oubliera pas aussi de demander Mé'hila à sa femme, à son Rav et à ses parents, s'il a pu arriver qu'on les ait vexés ou touchés. Dans le cas où il oublie de leur demander pardon, ils pardonneront d'eux même.

3) Tous les travaux défendus le Chabbath le sont aussi à Kippour. Les abstinences spécifiques à Kippour, applicables à toute la durée de Kippour, le soir et la journée, sont au nombre de cinq: a) Interdiction de manger et de boire: Les enfants, s'ils ont moins de 9 ans ne doivent pas jeûner. A partir de 9 ans, on les habitue à jeûner 2 ou 3 heures à partir du moment où ils auraient dû manger comme à l'accoutumée. Dès 11 ans, on peut les faire jeûner toute la journée s'ils ne sont pas de constitution faible. L'obligation de jeûner commence à l'âge de 13 ans révolus pour les garçons et 12 ans révolus pour les filles. b) Interdiction de se laver: Le matin au réveil, on fait l'ablution rituelle des mains, Nétilat Yadayim, tout en ayant soin de ne verser l'eau que jusqu'à la deuxième et troisième phalange, et non jusqu'au poignet comme d'habitude. On passe les doigts mouillés sur les yeux pour en enlever les saletés. c) Interdiction de se frictionner. d) Interdiction de porter des chaussures en cuir. e) Interdiction d'avoir des relations conjugales: Il faut appliquer en plus les mêmes lois de séparation que lorsque la femme est Nida.

(D'après Choul'han Haroukh Ora'h 'Haïm Siman 606-624)

לעילוי נשמות

à Ruby Rivka Bat Esther à Malka Sultana Gold Bat Florence Myriam à Michaël Ben Léa Layani
à Fradji Haï Ben Zouiza Guedj à Meikha Bat Myriam



La perle du Chabbath

Nos Sages font l'éloge de la *Téchouva* («le Retour vers D-ieu») en révélant sa grandeur à travers huit enseignements [Yoma 86a]. Tous ces enseignements du *Talmud* sont fondés sur le verset du prophète Osée (14, 2): «*Reviens Israël jusqu'à l'Éternel ton D-ieu*». La plupart d'entre eux font référence à la «*Téchouva qui vient de l'Amour*» qui, contrairement à la «*Téchouva qui vient de la Crainte* [du châtement]» est incitée par le désir de rapprochement vers *Hachem*: **1) «Grande est la Téchouva, car elle apporte au Monde la guérison»:** La *Téchouva* déracine la faute à la source et apporte la guérison aux autres, même à ceux dont le repentir fait encore défaut [Harif]. **2) «Grande est la Téchouva, car elle atteint le Trône Céleste»:** La *Téchouva* monte d'elle-même jusqu'au Trône Céleste, sans l'intermédiaire des anges défenseurs [Maharcha]. **3) «Grande est la Téchouva, car elle repousse un Commandement négatif de la Thora»:** Car il est dit: «*Lorsqu'un homme répudie sa femme, qu'elle le quitte et devient la femme d'un autre, cet homme retourne-t-il vers elle* [interdiction de la Thora], ..., *Et toi, tu t'es prostituée à de nombreuses amants et tu reviendras à Moi* [la *Téchouva* repousse l'interdiction]» [Jérémie 3, 1]. **4) «Grande est la Téchouva, car elle rapproche la Délivrance»:** La *Téchouva* sur le non-respect des «commandements positifs» (Bonnes Actions) **rapproche** la Délivrance, tandis que la *Téchouva* sur la transgression des «Commandements négatifs» (Interdictions) **apporte** la Délivrance [Yioun Yaacov]. **5) «Grande est la Téchouva, car elle transforme les fautes commises consciemment en fautes commises par inadvertance»:** la «*Téchouva qui vient de la Crainte* [du châtement]» suffit à réaliser une telle transformation [Guémara]. **6) «Grande est la Téchouva, car elle transforme les fautes commises consciemment en mérites»:** Lorsqu'un homme commet une faute, il crée un ange maléfique qui monte et l'accuse. Lorsqu'il fait *Téchouva* par Amour pour D-ieu, avec un cœur entier, il retire la force maléfique de l'ange créé par la faute et lui injecte à la place une force bénéfique qui pousse l'ange à le défendre [Anaf Yossef]. **7) «Grande est la Téchouva, car elle prolonge les jours de l'homme»:** En plus des jours de vie octroyés à la naissance, on rajoute au *Baal Téchouva* des jours de vie correspondant au supplément de mérites obtenu par la transformation de ses fautes en vertus grâce à la *Téchouva* d'Amour [Harif]. **8) «Grande est la Téchouva, car si un individu se repent, le Monde entier se trouve pardonné en même temps que lui.»** Cet enseignement rappelle les propos du *Talmud* [Kidouchin 40b]: «*Chaque homme doit se considérer, toute l'année, comme s'il était à la fois moitié innocent et moitié coupable, et que le Monde entier était également moitié innocent et moitié coupable ... S'il accomplit un Commandement, il fait balancer le plateau du mérite en sa faveur et en faveur du Monde, et apporte pour lui-même et pour les autres le Salut et la Délivrance*» [voir Rambam Lois de la *Téchouva* 3, 4]. Le Rambam complète les propos de la *Guémara* par une *Halakha*: «*Grande est la Téchouva, car elle rapproche l'homme de la Présence Divine... Hier, D-ieu le haïssait, et aujourd'hui, Il le chérit*» [Lois de la *Téchouva* 7, 6]

empressés que lui, poursuivaient tranquillement leur sommeil. Impatient de se mettre en route, il dit à sa famille: «*Écoutez, je vais commencer le trajet à pieds, pendant que vous vous préparez. Je vous attendrai au pied du grand chêne, au croisement des routes.*» Marchant d'un pas allègre, le villageois atteignit bientôt l'arbre et s'étendit sous son ombre pour attendre la charrette qui emportait sa famille. Épuisé par de nombreux jours de travail harassant, il s'endormit. Pendant ce temps, les siens avaient chargé la charrette et s'étaient mis en route. Mais dans l'excitation du voyage, ils oublièrent leur vieux père. Ils ne s'arrêtèrent pas à la croisée des chemins, devant le grand chêne et ne virent pas la silhouette endormie du père. Quand le villageois se réveilla, le soir était déjà tombé. A de nombreux kilomètres de là, les prières du *Kol Nidré* avaient commencé dans la synagogue de la ville. Levant les yeux au ciel, le vieil homme s'écria: «*Maître de l'Univers! Mes enfants m'ont oublié et Tu vois, je les pardonne. Toi aussi, pardonne à Tes enfants même s'ils T'ont oublié!...*»

Réponses

Pendant l'année, après avoir récité le verset du *Chéma*: «*Écoute Israël l'Éternel est notre D-ieu, l'Éternel est Un*» [שמע ישראל ה' אלהינו ה' אחד], nous récitons à voix basse la louange: «*Béni soit le Nom de Son Règne glorieux pour l'éternité*» (ברוך שם כבוד מלכותו לעולם ועד - *Baroukh Chem Kévod Malkhoutho Léolam Vaèd*) [Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm 61, 13]. A *Yom Kippour*, en récitant le *Chéma* du soir et du matin, cette louange est prononcée à voix haute, à l'unisson [Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm 619, 2]. **Quelle est l'origine de cette tradition et quel en est le sens? 1) Le Midrache enseigne [Dévarim Rabba 2, 25 – rapporté par le Tour Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm 619]: «Lorsque Moché monta au Ciel [pour aller chercher la Thora], il entendit les anges du Service Divin dirent devant D-ieu 'Baroukh Chem Kévod Malkhoutho Léolam Vaèd' et rapporta cette louange auprès des Béné Israël. Pourquoi ne la récitent-ils pas ouvertement (à voix haute comme le font les anges)? Cela ressemble à un homme qui dérobe un bijou dans le palais du roi [Moché 'vola' la louange aux anges résidant dans le 'palais' du roi et l'enseigna à Israël]. Lorsqu'il offre le joyau à sa femme, il lui dit: 'Surtout, ne le mets pas en public mais uniquement lorsque tu es dans ta maison' [C'est pourquoi nous récitons cette formule à voix basse, afin de ne pas éveiller la jalousie des anges qui, estimant que nous ne sommes pas au niveau de leur pureté, pourraient nous accuser devant Hachem. A ce propos, l'Admour de Tszanz – Divré Yatsiv O.H. 83 – explique que les anges récitent leurs louanges et leurs cantiques d'une voix puissante et vigoureuse, et lorsque nous récitons 'Baroukh Chem Kévod Malkhoutho Léolam Vaèd' à voix basse, nous montrons par cela que notre intention n'est pas de nous comparer à eux; ce simple fait évite d'attiser leur jalousie]. Cependant (poursuit le Midrache), le jour de Kippour, lorsque nous sommes lavés de nos fautes, nous sommes comparés à des anges et pouvons ainsi réciter 'Baroukh Chem Kévod Malkhoutho Léolam Vaèd' à voix haute». 2) Le Rav Yonathan Eibechütz [Yaarot Dvach] explique qu'il n'y a pas lieu de craindre les accusations des anges (du fait de leur jalousie envers Israël) le jour de Kippour, car le *Talmud* enseigne [Yoma 20a] que le Satan (l'Accusateur par excellence) n'a pas le droit d'accuser ce jour-là [la *Guémara* fait remarquer que le mot *HaSatane* השטן («le Satan») a pour valeur numérique 364, pour faire allusion que durant trois-cent-soixante-quatre jours (des 365 jours de l'année) il a le droit d'accuser, mais que le trois-cent-soixante-cinquième jour, c'est-à-dire le jour de Kippour, ce droit lui est retiré]. C'est pourquoi, enseigne-t-il, les Juifs peuvent réciter à voix haute la louange des anges 'Baroukh Chem Kévod Malkhoutho Léolam Vaèd' sans aucune crainte. 3) Le *Talmud* enseigne [Pessa'him 56a] que Yaacov Avinou désira dévoiler à ses enfants la date de la fin des Temps (קץ הימים – *Kets Hayamin*), mais l'inspiration divine le quitta. Il s'est alors dit: «*Peut-être ma descendance n'est-elle pas à la hauteur, à l'instar d'Abraham dont est sorti Ichmaël et de mon père Its'hak dont est sorti Essav!*» Ses enfants lui ont répondu: «*Écoute Israël (l'autre nom du Patriarche), l'Éternel est notre D-ieu, l'Éternel est Un [Chéma Israël Hachem Elokénou Hachem E'had], de même qu'il n'y a dans ton cœur qu'un seul D-ieu, de même en est-il pour nous; nous sommes tous restés croyants.*» A cet instant, Yaacov s'exclama: «*Béni soit le Nom de Son Règne glorieux pour l'éternité [Baroukh Chem Kévod Malkhoutho Léolam Vaèd]*». Pouvait-on alors introduire cette louange à l'intérieur de la lecture du *Chéma*? *Moché Rabbénou* ne l'avait pas formulée dans la Thora [il n'y a pas de séparation entre «*E'had אחד*» et «*VéAavta וְאֵהְבָתָּה*» (voir Dévarim 6,4-5)! Pouvait-on ignorer cette déclaration? Yaacov l'avait pourtant prononcée! Les Sages, enseigne la *Guémara*, proposèrent le compromis suivant: cette louange serait récitée à voix basse, immédiatement après le verset du *Chéma*. Mais pourquoi alors la récite-t-on à voix haute à *Yom Kippour*? C'est que *Moché*, qui a instauré au Peuple de répondre (à voix haute): «*Baroukh Chem Kévod Malkhoutho Léolam Vaèd*» après une bénédiction prononcée dans le *Beth Hamikdache* (voir *Rachi* sur Dévarim 32, 3) et après que le *Cohen Gadol* ait prononcé le Nom Divin (Y-H-V-H) le jour de Kippour [voir Yoma 37a], nous a également instauré de prononcer à voix haute cette louange le jour de Kippour [Moché n'instaura pas, pour les autres jours, la récitation à voix basse dans le *Chéma*]. En effet, dans les temps messianiques, nous pourrions en permanence réciter cette déclaration à voix haute. Or, nous le faisons actuellement à *Yom Kippour*, car ce jour préfigure le dévoilement de la Royauté Divine (*Kévod Malkhoutho*), l'évènement majeur de la Délivrance finale [voir Ben Yéhouyada Pessa'him 56a].**

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUKNIN

YOM KIPPOUR 5785

LES VERTUS DE LA TECHOUVA

Yom Kippour est le jour le plus saint de l'année, durant lequel nous sommes le plus proches de Dieu car « En ce jour, Dieu fera expiation de toutes nos fautes, afin que nous soyons purifiés devant Lui. »

KOL NIDREI.

Kol Nidrei, la prière introductive de la soirée de Kippour au cours de laquelle nous annulons nos vœux, est traditionnellement considérée comme l'une des prières les plus importantes de l'année, alors qu'il s'agit apparemment d'une procédure purement « technique ». Certains avancent que la raison remonte à l'époque de l'Inquisition espagnole, lorsque les Juifs devaient choisir entre la conversion au christianisme et l'expulsion ou la mort, mais étaient restés fidèles au judaïsme dans leur cœur. Fallait-il accepter de prier avec ceux qui ont cédé à la conversion ? Cette préoccupation est toujours d'actualité : Pouvons-nous permettre « aux juifs de Kippour » de s'associer à la prière de la communauté. Oui, décide la tradition qui proclame solennellement « Au nom du Dieu béni- soit- il, au nom de cette sainte assemblée, nous autorisons de prier avec les « transgresseurs ». Cette ouverture d'esprit est appréciée par l'Éternel qui y voit l'unité retrouvée du peuple juif.

Selon la Kabbale, Kol Nidrei est plus qu'une procédure technique d'annulation des vœux. En annulant nos vœux, nous demandons à Dieu de faire de même: dans le cas où Il aurait décidé de ne pas encore amener la rédemption, dans le cas où Il aurait fait le serment d'exercer des jugements sévères sur Son peuple dans l'année qui suit, nous demandons qu'Il annule Ses vœux et nous accorde, en lieu et place, une année de bonheur et de rédemption. C'est certainement la raison de la solennité de cette prière.

LE DON DU PARDON

La Torah nous enjoint de nous affranchir de toute colère et de tout ressentiment, en particulier envers nos relations et nos proches. Ainsi qu'il est écrit « Tu ne haïras pas ton frère dans ton cœur... Tu ne te vengeras pas et tu ne garderas pas rancune. » Le Talmud enseigne à ce sujet que « Quiconque renonce à chercher vengeance, mérite que Dieu agisse également ainsi en sa faveur ».

Devrions- nous rester passifs face à l'agression ? Absolument pas ! La Torah nous commande d'affronter verbalement une personne qui nous a causé du tort, de façon directe et ferme, mais sans haine et sans détruire notre relation. Nous avons l'obligation de nous protéger et de ne pas nous mettre dans une position vulnérable dans laquelle l'offense dont nous avons été victimes pourrait se répéter.

En fait, si on analyse profondément notre colère, on découvre sous notre douleur, la peur d'être mis à l'écart, et de ne plus pouvoir aimer et d'être aimé.

LA FOI INTRINSEQUE

Selon Yenouka, (Rabbi Schlomo Yehouda Beeri), la Torah enseigne que Dieu pardonne toujours, mais souvent on ne se sent pas pardonné et incapable de se pardonner soi-même. Comment l'emporter sur le mauvais penchant ? Comment puis-je savoir que Dieu m'a pardonné ? Et comment puis-je arriver à me pardonner ?

« Peut-être que si j'ignore les assauts du mauvais penchant, il finira par me laisser tranquille ! »

Toute personne doit être convaincue que le Saint béni soit-il est miséricordieux. « Tu dois savoir, affirme Yenouka, que d'une part l'homme doit se repentir en toute occasion, il doit toujours se dire « je dois me repentir, et demander à Dieu de me pardonner. Toute personne doit être convaincue que le Saint béni soit-il sait que tout le monde est terrorisé et effrayé . Cela dit, la principale préoccupation de l'homme est de ne pas sombrer dans le désespoir, que Dieu nous en préserve, parce que le stress, l'anxiété, la peur, peuvent conduire à des conséquences terribles dont on ne sait pas jusqu'où cela peut aller....

Mais de cela, tu peux apprendre que tu dois voir les choses sous cet angle : d' une part l'homme doit se repentir, demander pardon pour ses fautes et ses péchés, peu importe la situation, et d'autre part, être convaincu que Dieu est miséricordieux et qu'il me pardonnera, et certain qu'il me sauvera.

Si je m'appuie sur mon repentir mais également sur le fait que Dieu est tellement miséricordieux qu'il pardonnera gratuitement et nous fera des miracles : comme l'écrit le rav Ouri Midoubinski : lorsqu'une personne pense à la bonté et à la miséricorde elle attire sur elle la miséricorde et la bonté . En revanche si la personne pense à la rigueur, elle attirera sur elle toute la rigueur du monde . Donc il faut constamment penser que Dieu est magnanime et qu'il pardonne toujours nos fautes..

UNE PERSPECTIVE KABBALISTIQUE

Le maître kabbaliste Rabbi Isaac Louria (le « Arizal ») a enseigné que les sept jours entre Roch Hachana et Yom Kippour (qui comprennent toujours un dimanche, un lundi, etc.) correspondent aux sept jours de la semaine, chaque jour pouvant avoir une influence bénéfique sur ces mêmes jours tout au long de l'année. Veillons à mettre ces jours entre Roch Hachana et Yom Kippour à profit avec sagesse.

L' ASPECT REVOLUTIONNAIRE DE LA TECHOUVA

Le sens profond de la téchouva , souvent mal traduite par repentir, regrets, remords ou appel à la miséricorde, à l'indulgence divine, est « une procédure qui permet de réinterpréter les événements passés ,de réécrire le déroulement de sa vie ; la téchouva permet de réparer le mal qui a été fait, voire même requalifier la faute »(I.Chouraqui).

La téchouva équivaut à la remise en question des lois les plus simples de la nature, à une révolte contre le déterminisme que le temps impose à notre vie, une donnée a priori irréversible des événements ce qui est passé ne peut pas être réécrit ; la Tehouva est indifférente au mérite moral et elle a la même force sur le juste et sur le pervers .Le prophète Yona, lu à la prière de Minha de Kippour, annonce la destruction de la ville Ninive et celle-ci est évitée grâce à la techouva des habitants. Le peuple juif porte en lui depuis ses origines, l'intervention d'un Tsadik qui adresse des paroles d'encouragement à la repentance d'une part, et d'autre part la confiance en la miséricorde divine qui nous sauvera et accomplira pour nous des miracles.

VŒUX POUR L'ANNEE QUI VIENT

A tous mes lecteurs qui m'encouragent à poursuivre la diffusion de la Torah que je remercie très chaleureusement, je souhaite une longue vie de bonheur , de santé, de réalisation de tous vos vœux les plus chers. Je joins mes prières à celles de tout le peuple Israël pour que l'Eternel ouvre les yeux des nations afin que celles-ci cessent leur haine gratuite meurtrière à l'égard d'ISRAEL , et qu'elles reconnaissent le bon droit du peuple juif de vivre en paix sur sa Terre sainte depuis plus de 3000 ans.

.GMAR HATIMA TOVA. SOYEZ SCÉLLES DANS LE LIVRE DE LA VIE. AMEN



Yom Kippour (6)

La coutume des Kaparot

Avant Yom Kippour, les juifs ont la coutume de procéder aux Kaparot. Le Méiri, dans son recueil sur la Téchouva (Hibour haTéchouva 2,8), explique que cette pratique a pour but de réveiller la crainte du jugement qui s'achève à Yom Kippour. Il écrit: A mon avis l'intention est uniquement de réveiller le cœur de l'homme et de susciter en lui la crainte quand il se voit, lui et sa famille, passibles de tout ce que l'on fait subir au coq à cause des fautes qu'ils auraient commises. S'il revient vers Hachem de tout son cœur, D. transformera la malédiction en bénédiction et annulera les mauvais décrets qui pèsent sur lui au terme de son repentir.

Le Méiri ajoute que, pour cette raison, on a pris l'habitude de multiplier les actes de charité et d'envoyer aux pauvres des plats cuisinés à partir des volailles utilisées pour les Kaparot. Il souligne également avoir trouvé cette raison déjà mentionnée par les Guéonim (vers le 8e siècle) qui déclarent que l'essentiel de cette coutume est de susciter un examen de conscience et de réveiller le cœur à la crainte du Ciel.

L'importance de la Téchouva

Le Rambam, dans ses lois sur la Téchouva, cite la fameuse Guémara (roch hachana 16) enseignant qu'à Roch Hachana, le tribunal Céleste pèse les Mitsvot et les fautes de chacun d'entre nous. Hachem ouvre donc trois livres: Celui de la vie, où les Justes ayant une majorité de mitsvot sont inscrits; celui de la Mort pour les mécréants où les fautes prennent le dessus. Les « *Bénonim* », c'est-à-dire les gens ayant autant de fautes que de mérites, sont "en attente" jusqu'à Yom Kippour. S'ils font Téchouva, ils seront inscrits également dans le livre de la Vie, sinon, h"v, ils seront scellés dans le livre de la Mort. Une question s'impose: puisque le jugement de Roch Hachana concerne le poids des Mitsvot et des fautes, le *bénoni* (moitié fautes, moitié Mitsvot) dont le sort sera fixé à Yom Kippour devrait pouvoir faire une Mitsva supplémentaire et ainsi gagner son jugement! Pourquoi le Rambam précise-t-il que son unique moyen de sortir acquitté est de se repentir.

Le Rav Itshak Blazer, le célèbre élève de Rav Israël de Salant, explique que ne pas faire Téchouva pendant les dix jours de pénitence est une faute tellement grave qu'aucune autre Mitsva

ne saurait la couvrir ! En effet, Hachem nous tend la main pour nous sauver. Si nous ne faisons pas Téchouva, cela revient à Lui tourner le dos! Grâce à cet enseignement, nous prenons conscience de la gravité des jours que nous traversons. Toutes les (trop) nombreuses tragédies de l'année passée ont été décidées pendant ces quelques jours ! Qui n'a pas besoin de santé, de parnassa, de paix dans son foyer, de bonheur de ses enfants, de réussite dans son étude de la Thora? Hachem nous tend Sa main ! Sachons saisir l'occasion, effaçons nos différents avec nos proches, regrettons sincèrement nos fautes et prenons sur nous un engagement total de ne plus trébucher ! Ainsi, Hachem nous enverra toutes Ses bénédictions !

L'importance de Yom kippour

La Guémara Taanit (31) nous enseigne qu'il n'y a pas de jour aussi bon pour le peuple juif que Yom Kippour. C'est un jour de pardon depuis qu'Hachem a accepté ce jour-ci de pardonner au Am Israël qui avait fait le veau d'or. Le dix Tichri a alors été fixé comme un jour de pardon pour toutes les générations. Les fautes ne sont pas seulement pardonnées, mais disparaissent complètement, selon le degré de Téchouva (repentir) que nous avons entamé.

Le Midrach raconte qu'au moment où Hakadoch Baroukh Hou pardonne les fautes, il se réjouit grandement, et nous devons donc nous aussi nous réjouir à l'approche de ce jour saint. Cependant, pour pouvoir jouir du pardon Divin, il convient de se repentir totalement et sincèrement, afin qu'Hachem expie nos fautes. La Téchouva se compose de trois étapes obligatoires:

- 1) **Abandonner la faute**, c'est-à-dire prendre la décision d'emprunter une nouvelle voie, où la possibilité d'une telle faute aura complètement disparu. Il faudra également se dissocier des mauvaises actions accomplies par le passé et les retirer de sa pensée.
- 2) **Regretter son geste** : comprendre que l'acte allait à l'encontre de la Volonté divine et abîmait le dessein d'Hachem dans la création du monde.
- 3) **Prendre la sincère résolution de ne plus recommencer**. Celui qui accomplit ses trois étapes verra sa faute complètement effacée, et Hachem l'inscrira dans le livre de la Vie. Cependant, il y a des fautes pour

lesquelles ce processus n'est pas suffisant. Ce sont celles entre un homme et son prochain. Yom Kippour ne les expie que si nous avons demandé pardon au préalable et corrigé l'erreur le cas échéant, comme restituer un vol. Parés de cette façon, nous pourrions nous réjouir et verser nos prières vers le Créateur avec la certitude que nos engagements sincères seront appréciés.

Yom Kippour: Purification par notre proximité avec Hachem

« Hachem est le Mikvé (litt. L'espoir) d'Israël » (Yirmiyahou 17,13). Nos Sages (Yoma 85b) commentent: De même qu'un Mikvé purifie les impurs, ainsi D. purifie les Bné Israël.

Le Chem MiChemouel explique qu'en fait, deux processus de purification se produisent dans un Mikvé: Un Mikvé peut purifier une personne ou un objet lorsqu'ils sont entièrement immergés dans l'eau, mais également l'eau du mikvé elle-même est purifiée par le processus de *Hachaka* (toucher) qui se produit quand l'eau du mikvé vient en contact avec de l'eau pure. Contrairement aux personnes et aux objets, l'eau peut être purifiée dans un Mikvé sans immersion totale.

De même, poursuit le Chem MiChemouel, la Téchouva peut purifier une personne de deux façons. L'une est semblable à l'immersion dans un Mikvé: La personne peut « Se plonger » totalement dans la Téchouva en exprimant un profond remord pour ses fautes et en prenant des résolutions fermes pour changer de voie. Cette forme de Téchouva suppose se débarrasser de tout vestige de faute, de même qu'aucune matière étrangère ne doit s'interposer entre l'eau et le corps. En fait, cette sorte de repentir est une forme de re-création. Mais la Téchouva peut également purifier l'homme à la façon de la *hachaka*. S'il ne peut pas se libérer seul de la faute, il peut décider de s'attacher à D., la Source de toute pureté et ce lien l'épurera de tous ses défauts spirituels. La Téchouva de Yom Kippour peut prendre la seconde de ces deux formes: Cultiver un lien avec D. et accroître son dévouement envers Lui. Ainsi, l'homme peut-il créer avec Lui un lien qui brisera automatiquement toutes les barrières. S'attacher à D. est une force purificatrice si puissante que rien ne peut lui résister.

Mitsva de manger la veille de Kippour

Le Sfat Emet rapporte que selon nos Sages, le fait de manger la veille de Yom Kippour va expier pour tous les repas de l'année où l'on a mangé sans la bonne intention. Puisque le but de manger la veille de Yom Kippour est de se donner des forces

pour jeûner à Kippour, les repas de la veille de Yom Kippour ont le pouvoir de restaurer et d'insuffler de la sainteté dans les repas de toute l'année. La Guémara (Taanit 26b) dit : Il n'y a pas eu de jours plus joyeux pour les juifs que le 15 Av et Yom Kippour.

Le Sfat Emet explique la raison : c'est un jour de Kippour que Moché a amené les deuxièmes Tables de la Loi . Il ajoute : puisque nous ne pouvons pas organiser un repas de fête à Yom Kippour, nous avons à la place un repas de fête la veille de Yom Kippour.

Halakha : Les lois du Lachon Arah

Propos 'Innocents': Proférer des paroles anodines ou prétendument anodines dans l'intention de nuire revient à dire du lachon Arah. Une déclaration diffamatoire demeure défendue même lorsqu'elle n'est suivie d'aucun préjudice pour la victime. La Torah interdit la médisance qu'elle soit nuisible ou inoffensive.

Hafets Haim Abrégé

Dicton : Nul ne sait ce que cache le cœur de son voisin .
Talmud Pessahim

Chabbat Chalom, Tsom Kal

יוצא לאור לרפואה שלימה, ברוך יואל שמעון ישראל בן פנינה, אברהם בן חנה רחל שרה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, פטריק יהודה בן גלדיס קאמונה, אברהם רפאל בן רבקה, אסתר בת רחל, מאיר חיים בן גבי זוויירה, ראובן בן איזא, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'וויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה. זיווג הגון: נעמי פנינה בת סנדרין אסתר, לאה בת רבקה, אלודי רחל מלכה בת חשמה, יוסף גבריאל בן רבקה, מרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה, נתניאל יאיר בן מרים יהודית, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים, ניסים חי הורבט בן ג'ולי, ליליאן רוזה בת אוטה נג'מה, דוד בן מרים.





Rav Haiman Cohen, Roch Hachana Rabbanim et du Col El Hot Mocha



Possibilité d'écouter le cours de Maran Chlita en Direct ou en Replay sur <https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sortie de Chabbat Parachat Ki-Tavo, 19 Elloul 5784

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN CHALITA

בית נאמן

Sujets du cours :

1. Deux paires de Téfilines
2. L'anniversaire du Baal Shem Tov, du Baal HaTanya, et la commémoration du 'Hafetz Haïm z"l
3. Devrait-on établir un jeûne le 17 Eloul (jour du début de la Shoah) ?
4. "Kol Nidré" avec un kamatz hatouf
5. Est-il approprié de pleurer pendant les prières de Roch Hachana ?
6. Doute sur la mention de "HaMelekh HaKadosh"
7. Élever la voix pendant la prière de l'Amida de Roch Hachana
8. L'ordre des symboles de Roch Hachana
9. Plusieurs corrections et explications dans la prière de Roch Hachana

Tefilines de Rachi et Rabenou Tam

1 La semaine dernière (dans le bulletin n° 426, lettres vav à het), nous avons discuté de la grande question posée au Ben Ich 'Haï dans le cours sur la 'allah, et nous avons expliqué son avis ainsi que celui de Rabbi 'Haïm Falaggi². Maintenant, il y a une autre grande question sur le Ben Ich 'Haï, une question qui « fait trembler les toits » (tirée de Kidouchin 63b). Le Ben Ich 'Haï affirme (dans son commentaire sur la paracha Vayéra, lettre 21) que depuis l'époque de Moché jusqu'à nos jours, on mettait deux paires de tefillins. Rav Ovadia Yossef z"l le remet en question (dans ses responsa Yabia Omer, section Ora'h 'Haïm, vol. 1, chap. 3, lettre 9) en disant qu'on ne trouve

1. Hazak OuBaroukh et Yéshar Koa'h [à Rabbi Kfir Partoush et son frère, que Dieu les protège, pour leur interprétation du poème « אליך » - "Vers Toi, Hachem, j'ai levé les yeux"]. Ce poème a été composé en Espagne et contient des rimes très agréables. Mais les kabbalistes l'ont "pris". Ils ont dit qu'il y avait douze textes dont les vers suivent les lettres de l'alphabet dans les Selihot, et le dernier d'entre eux est « אליך ה' נשאתי עיני » - "Vers Toi, Hachem, j'ai levé les yeux". Il est possible que l'auteur n'ait pas eu cette intention, mais peu importe, si l'on peut y trouver un indice, il est bon de le faire...

2. J'ai une longue lettre à ce sujet, que quelqu'un m'a envoyée il y a quelques années, remplie de propos vains du début à la fin. Une fois, le Rav Ovadia a écrit en marge d'un livre (probablement un livre qui le contredisait ou autre chose) : "Un sot qui ne comprend pas", et c'est exactement ce que disait cette lettre que l'on m'a envoyée...

Et j'attends l'occasion de la publier et d'y répondre (mais bien sûr, sans écrire de tels mots, à Dieu ne plaise...).

rien de tel chez les premiers sages (Rishonim). Certains de ces premiers sages, en particulier ceux qui vivaient en Espagne, connaissaient les Gueonims. Si ces derniers mettaient deux paires de tefillins, comment se fait-il que les Rishonim aient hésité à suivre cette pratique³ ? Cependant, nous avons trouvé une source qui soutient les paroles du Ben Ich 'Haï. Quelle est cette source ? Concernant Rav Haï Gaon, il y a des témoignages provenant de l'époque des premiers sages. Certains disent (comme on le voit dans une responsa du Rambam citée dans le Kessef Michné, Hilkhot Tefillin, chap. 3, loi 5) que ses tefillins étaient comme ceux de Rachi (il a vécu avant Rachi), tandis que d'autres (comme mentionné dans les Tossafot, Mena'hot 34b)

3. Une fois, j'ai lu dans le Yeroushalmi (je le lis parfois en survolant, et parfois j'y trouve de très belles choses. J'ai un Yeroushalmi sans commentaire, sec... Une vieille édition imprimée en l'an 5279 ou quelque chose comme ça, réimprimée probablement par photographie), où il est demandé (Bérkhot 5:2) comment les Tanaïm ont divergé sur l'endroit où dire « אתה חונן » - "Tu accordes la connaissance" dans la prière du soir à la sortie de Shabbat ? Voyons comment on l'a pratiqué depuis et jusqu'à aujourd'hui. Comment ont agi Rabbi Eliezer, Rabbi Akiva et les sages jusqu'à aujourd'hui ? Que cela continue ainsi. Et j'ai dit que cela soutient une objection du Rav Ovadia. J'ai pensé écrire dans la marge du Yabia Omer une preuve pour son objection. J'ai ouvert le responsa Yabia Omer, et j'ai vu qu'il l'avait déjà apportée (dans la section 15)... Il n'y a rien qu'il n'ait pas vu. « אין דבר נעלם ממך, ואין נסתר מנגד עיניך » - "Rien ne t'échappe, et rien n'est caché devant tes yeux"... Il avait déjà vu ce Yeroushalmi, cinquième chapitre de Bérakhot, et en avait déduit une objection.

All. des bougies | Sortie | R.Tam

Paris 19:19 | 20:23 | 21:09

Marseille 19:08 | 20:07 | 20:49

Lyon 19:10 | 20:11 | 20:54

Nice 19:00 | 20:00 | 20:42



תקבלו הודעה
baif.netchama@gmail.com

1



הודעה: הודעה על שבת, חג המצות, ארבעה עשרות אלול
הודעה: הודעה על שבת, חג המצות, ארבעה עשרות אלול

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

affirment qu'ils étaient comme ceux de Rabbenou Tam. Que faire ? Trois sages sont intervenus : le Rama MiPano⁴ (Rabbi Menahem Azarya de Fano, dans le Siman 107), Rabbi Aviad Sar Shalom Basila⁵ (dans le livre Emounat 'Hakhamim, chap. 30), et le troisième, le Gaon de Nahal Eshkol (Rabbi Tzvi Auerbach, qui a publié le Sefer HaEshkol, dans Nahal Eshkol, Halakhot Tefillin, chap. 26, lettre 3). Ils en sont tous arrivés à la conclusion que Rav Haï Gaon mettait deux paires de tefillins. Puisque les premiers sages témoignaient que certains suivaient une voie et d'autres une autre, ils ont déduit qu'il devait porter les deux. Rav Haï Gaon est considéré comme l'un des plus grands des Gueonims, bien qu'il soit le dernier d'entre eux (décédé en 4798), mais il est le premier en importance parmi les Gueonims. Selon ces sages, il portait deux paires de tefillins, ce qui signifie que les paroles du Ben Ich 'Haï ne sont pas si éloignées, affirmant que les Gueonims en portaient deux. Si vous trouvez une question sur le Ben Ich 'Haï, ne la rejetez pas immédiatement. Certes, tous les Gueonims ne suivaient pas cette pratique, et il est difficile de l'affirmer (comme mentionné dans les notes de Maran shlita sur le Ben Ich 'Haï et dans le livre Darké Ha'lyoun, chap. 3, lettre 35 et suivantes), mais voici trois sages qui, sans avoir eu connaissance du Ben Ich 'Haï, ont énoncé cette idée.

L'anniversaire du Baal Shem Tov, du Baal HaTanya, et la commémoration du 'Hafetz 'Haïm z"l

La semaine dernière, le 13 Eloul, c'était la commémoration du Ben Ich 'Haï. Ce Chabbat, le 18 Eloul, c'est l'anniversaire du Baal Shem Tov et de son élève, le Baal HaTanya. Certains disent que la date du Baal Shem Tov n'est pas sûre, mais celle du Baal HaTanya l'est. De plus, il est dit qu'à chaque 18 Eloul, le Baal Shem Tov donnait un magnifique discours, car c'était son anniversaire, et les 'hassidim le célébraient⁶. Il est rapporté que lorsque Rabbi

4. Il est décédé en l'an 5380, la même année que Rabbi Haim Vital.

5. C'était un grand érudit, à la fois en sciences profanes et en halakha. Le Rav Hida le mentionne (dans Shem HaGuédolim, section des livres, "Emunat Hahamim") en disant : "J'ai appris toutes les sciences en quelques années, mais l'étude du Talmud, je l'étudie encore aujourd'hui, et je n'y suis pas encore arrivé !" Et son livre est doux comme le miel, mais il faudrait l'éditer de manière plus ordonnée. C'est-à-dire que dans un chapitre qui traite de plusieurs sujets, il faut les diviser en sections, pour que l'on puisse le lire de manière agréable.

6. Pas comme les Létaïm, qui disent : « יום הולדת - את פרעה » (Béréchit 40:20). Ils ne fêtent pas les anniversaires ! Mais les hassidim ne s'en préoccupent pas, ils les célèbrent. Et le Ben Ish Haï les soutient. Le Ben Ish Haï a dit (Parasha Re'eh, section 17) qu'un homme, lorsqu'il atteint son anniversaire, doit en faire une fête. Et aussi quand il arrive au jour où il a été circoncis, il a une prière pour ce jour : « היום הזה זכיתי - » "En ce jour, j'ai eu

Shneor Zalman (le Baal HaTanya) avait trois ans (il est né en 5505, donc en 5508), personne ne le connaissait encore, évidemment. Le Baal Shem Tov se trouvait à Mezhybozh et Rabbi Shnéour Zalman vivait dans une région reculée. Le Baal Shem Tov prononça alors un discours sur l'enseignement (tiré de Nedarim 32a) : « À trois ans, Avraham a reconnu son Créateur », en disant que cela faisait allusion à cet enfant (qu'il n'a pas eu l'occasion de rencontrer), et il parla de lui. Il ajouta également que trois ans plus tôt, une grande âme était descendue dans ce monde, qui maîtriserait à la fois le côté révélé et caché de la Torah. C'est pourquoi on l'appelait Shneor, signifiant « deux lumières ». Ainsi, le Baal Shem Tov et Rabbi Shneor Zalman sont nés le 18 Eloul. Le 24 Eloul, c'est la commémoration du 'Hafetz 'Haïm, dont des milliers ont été influencés par ses ouvrages⁷. Ces trois grands sages, le Ben Ich 'Haï pour les Séfarades, et le 'Hafetz 'Haïm pour les Litvaniens, et le Baal Shem tov pour les Hassidims se rejoignent en l'espace de dix jours.

Devrait-on établir un jeûne le 17 Eloul ?

N'oublions pas que le 17 Eloul, un vendredi, a marqué le début de la Seconde Guerre mondiale. Beaucoup ne savent pas quand elle a éclaté. On dit que c'était le 1er septembre 1939, mais en calendrier hébraïque, c'était le 17 Eloul. Ce jour-là, les Allemands ont littéralement perdu la tête et nous ont causé de grandes souffrances. Que D. efface leur mémoire du monde et venge le sang de Ses serviteurs. Je ne peux pas décréter un jour de jeûne, mais si je le pouvais, je dirais que le jour où l'Holocauste a commencé, tous les Juifs devraient jeûner. Et pour ceux qui ne peuvent pas jeûner, ils pourraient racheter ce jour par un don. À l'époque, les Ashkénazes (qui avaient vu ces terribles souffrances) ont demandé au 'Hazon Ich

le mérite d'être circoncis, et Ton serviteur, mon père untel fils d'untel, m'a circoncis..." On voit qu'il y a un intérêt à célébrer un anniversaire.

7. Un élève souffrait de sa femme, et il ne disait jamais que sa femme lui faisait des misères. Il écrivait seulement : "Notre voisine est une bonne femme, et elle aide son mari." Je lui ai dit : "Qu'est-ce que tu attends d'elle ?! Elle est mariée !" Jusqu'à ce qu'il finisse par avouer et dire : "Ma femme me fait vivre un enfer." Que pouvons-nous faire pour toi ?! Tu aurais dû me le dire dès le début. Mais il avait peur de parler de mal de peur de commettre du Lashon Hara à cause du Hafetz Haim. Ce n'est pas du Lashon Hara ! Si tu te confies à quelqu'un, tu peux lui dire : "Je souffre, que puis-je faire ?!". Finalement, quand il l'a dit, je lui ai répondu : "Tu es de Tibériade, je ne me mêle pas des Tibériens... Tu as là-bas le Rav Berda, il est un véritable Tibérien – « דבר ראשך » (débrouille-toi en arabe). Pourquoi ? Chaque fois, il m'envoie des lettres disant que la voisine est une bonne femme... Trois pages doubles au crayon, que veux-tu de moi ?! Le Rav Berda sait comment aller à contre-courant de l'esprit de chacun.

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

z"l d'instaurer un jeûne, mais il a répondu que nous n'en étions pas dignes, et que nous devions avoir honte de nos actions (comme il est rapporté dans le livre Pér HaDor, vol. 3, page 123). Cependant, malgré cette réponse, il est essentiel de se souvenir de ce jour. Un sage qui avait survécu miraculeusement à la Shoah, Rabbi Yom Tov Schwartz⁸, a écrit un livre intitulé « Enayim Lir'ot », dans lequel il propose d'établir un jour de jeûne pour la Shoah.

"Kol Nidré" avec un kamatz hatouf

Un nouveau livre vient de sortir, écrit par le Gaon

8. Il a écrit un livre de halakha appelé « מענה לאגרות », et il y soulève de nombreuses objections contre le Rav Feinstein. On m'a apporté ce livre quand j'étais hospitalisé à Beit Levinstein (en 5734), et on m'a dit : "C'est un nouveau livre". Je l'ai lu, et j'ai vu qu'il écrivait des choses de bon sens. Parfois, on peut répondre. On m'a dit que ce livre avait été amené à la Yeshiva Poniovich, et en quinze minutes, ils l'avaient brûlé ! Si tu oses objecter au Rav Feinstein, c'est dangereux. On ne fait pas cela. On répond à ses propos, et parfois il a raison. Par exemple, le Rav Feinstein dit (Responso Igrot Moshe, Orah Haïm 1:129) qu'une personne malade avec une température de 102°F (39°C) est en danger. (Qui atteint 102°F ? En fait, le thermomètre américain est différent du nôtre. Le nôtre va de zéro à cent, et celui de Fahrenheit (le scientifique qui l'a inventé, il était le premier de tous) commence à 32 et va jusqu'à 212. (C'est pourquoi, lorsque je voyageais en avion, je voyais deux chiffres, l'un en Fahrenheit et l'autre en Celsius). Le Rav Feinstein parle en Fahrenheit, 102, c'est 39 pour nous, et c'est dangereux). Mais ce n'est pas vrai. On lui a répondu que lorsque quelqu'un a de la fièvre, on lui donne de l'acétaminophène ou de l'optalgin, et cela calme la fièvre. Cela dépend d'où vient la fièvre, si c'est une maladie interne, ce n'est pas simple, mais si c'est une simple fièvre, tu prends quelque chose et cela se calme. Alors celui-là écrit avec vigueur [et dit que c'est une décision incorrecte]. Mais on ne dit pas cela, on dit "avec tout le respect dû", il ne sait pas que pour cette fièvre, il ne faut pas toujours aller à l'hôpital. Si on l'emmène à l'hôpital, ils lui diront : Monsieur, prenez de l'acétaminophène et partez... On lui donne des médicaments simples, et si cela ne se calme pas, alors oui, il faut aller à l'hôpital. Le Rav Ovadia, paix à son âme, soulève également cette objection (Hazon Ovadia sur le Shabbat, volume 3, page 244). Il n'a pas vu le מענה לאגרות, mais il a cité le Tzitz Eliezer (volume 8, section 15) qui a dit : "Les médecins en rigolent" – les médecins se moquent de cela, si quelqu'un a 102°F, on l'emmène à l'hôpital ?! On ne l'emmène pas.

Un homme doit étudier et étudier et étudier, jusqu'à ce qu'il puisse remettre en question le Rav Feinstein. Une fois, il y a eu une divergence d'opinions entre le Rav Feinstein et le Rav Tzitz Eliezer sur une halakha. Le Rav Tzitz Eliezer est plus permissif, tandis que le Rav Feinstein est plus strict. Alors un érudit qui travaillait dans un endroit où il y avait beaucoup de médecins m'a demandé : "Comment tranches-tu ?". Je lui ai dit : "Les propos du Rav Tzitz Eliezer sont corrects". Il m'a dit : "Quoi, tu remets en question le Rav Feinstein ?! Comment oses-tu le remettre en question ?!". Je lui ai répondu : "Je ne le remets pas en question, ne me mange pas... Mais ce que dit le Tzitz Eliezer semble plus logique". Et il continue : "Mais qui peut remettre en question le Rav Feinstein ?!". Très bien, désolé, désolé... Ne me demande pas dès le départ. Si tu es sûr que la halakha est comme le Rav Feinstein, bonne santé. Il y a aujourd'hui toutes sortes de méthodes absurdes. Parfois, un grand érudit se trompe, et parfois un petit érudit dit une chose correcte, accepte-le, et si tu ne veux pas accepter, ne demande pas, laisse-moi tranquille.

Rabbi Shalom Cohen ז"ל (ancien chef du Conseil des Sages de la Torah après Rav Ovadia, surnommé 'Hakham Shalom Cohen'). Ce livre s'appelle Divrei Shalom, et il contient toutes sortes de halakhot, de Hidouchim et de bonnes coutumes que le rav pratiquait. Tout cela est plus ou moins acceptable, mais il y a une chose que je ne peux pas accepter. Qu'est-ce que c'est ? Il dit qu'il faut prononcer lors de la nuit de Kippour "כָּל נִדְרֵי" (avec un kamatz large-son a). Pourquoi dire "כָּל" ? Il faut dire "כָּל" (avec un kamatz hatouf-son o) ! Il n'existe que deux occurrences dans la Bible où "כָּל" est prononcé ainsi selon la masorah (tradition biblique). Une fois dans les Téhilim (35,10) : "כָּל עֲצֻמוֹתֵי תֵאֲמַרְנָה ה' מִי" – "כִּמּוֹךְ", où "כָּל" signifie "tout", et la masorah dit que c'est une exception. La seconde fois est dans Michlé (19,7) : "כָּל אַחֵי רֵשׁ שְׁנֵאוּהוּ" – "כָּל נִדְרֵי" ? Car "כל", qui signifie inclure des gens, est toujours prononcé avec un kamatz hatouf. Il n'y a pas de "כָּל" avec un kamatz large, sauf pour ces deux exceptions qui sont sans raison. "כָּל עֲצֻמוֹתֵי תֵאֲמַרְנָה" et "רֵשׁ שְׁנֵאוּהוּ".

Une erreur fréquente

Comment ces erreurs sont-elles survenues ? Il y a un livre appelé Ohel Mo'ed, écrit par un des premiers sages – Rabbi Shmouel ben Mechoulam Yerondi, c'était son nom de famille. Il a été publié il y a 150 ans à Jérusalem avec des annotations du rav Shalom Moshe 'Haï Gagin⁹ (abréviation : ShM"ח). J'ai lu dans ce livre (Ohel Mo'ed, section 81a et suivantes) et j'ai compris d'où vient l'erreur de dire "כָּל". Autrefois, il y avait des enseignants qui ne faisaient pas la distinction entre leur droite et leur gauche¹⁰, et ils

9. Il y a des annotations et de longues remarques dans [ce livre], et de nos jours, il a été réédité. Mais à chaque fois qu'il y a une longue annotation du Rav Gagin, ils l'omettent. Sur la première page, ils ne peuvent pas l'omettre, car il y a les mots du Rav "Ohel Moed". "Il fait bon au juste et il fait bon à son voisin" (Soukka 56b), mais ensuite le sujet se poursuit sur trois ou quatre pages - cela n'a jamais eu lieu. Ils omettent ces pages ! Qui leur a donné la permission de faire cela ?! Qui vous a donné la permission de faire cela ?! Vous reproduisez un livre avec des annotations d'un érudit, pas d'un oisif ni d'un intellectuel, alors imprimez tout ! Nous avons la première édition.

10. Vous ne croirez pas quelles erreurs les enseignants de petits enfants dans les écoles talmudiques (prétendument bons) nous font. L'un m'a demandé : dans Melakhim (Rois II) il est écrit "Yerushalmo" (ירושלמו). Je lui ai dit : Yerushalmo ?! Ça n'existe pas. Il m'a montré le verset (Melakhim II, 9:28) - "Yerushalama" (ירושלמה). Je lui ai dit : ce n'est pas ainsi, c'est "Yerushalayma", mais le Yod de Yerushalayim est omis, on le prononce à l'oral. Mais lui, voyant sous le "Mem" un Shva-Kamatz, a dit que Shva-Kamatz se lit 'o'. Qu'est-ce que c'est que ce "Yerushalmo" ?! Qu'est-ce que c'est, un journal de Jérusalem ?! Qu'est-ce que tu racontes ?! Il m'a dit : c'est ce qui est écrit. Je lui ai dit : non, il manque un Yod, et le Shva appartient au Yod. Et une

enseignaient ainsi à leurs élèves : "Si tu vois 'kol' suivi d'un trait d'union (makaf), c'est 'kól' [avec un kamatz hatouf], et si tu ne vois pas de makaf, c'est 'kól' [avec un kamatz large]." Et dans les sidourim, ils n'ont pas mis de makaf, alors les gens ont commencé à dire "kól ndri". Cette erreur dure depuis 300 ans, et elle persiste dans certaines communautés séfarades qui ne savent pas. "kól ndri" est une erreur ! Il faut dire "kól ndri". Même Rav Ovadia z"l disait "kól" avec un kamatz large, et j'ai toujours relevé cette erreur. Je sais bien que "il n'y a ni voix, ni réponse, ni écoute" (Melakhim I 18:29). Maintenant, Rav Shalom Cohen disait aussi "kól ndri" et c'est écrit dans son livre "et il ne faut pas changer". C'est fini... mais ce n'est pas correct. Vous devez au moins apprendre qu'on ne dit pas "kal-ndri", mais bien "kól ndri-ka".¹¹

Est-il approprié de pleurer pendant les prières de Roch Hachana ?

À Roch Hachana, beaucoup de gens pleurent¹².

preuve en est que chaque fois qu'il y a un Shva-Kamatz, il doit y avoir une voyelle après, comme "Oniyot" (אֲנִיּוֹת), c'est toujours ainsi, il est impossible qu'à la fin du mot il y ait un Shva-Kamatz sans rien après, c'est "Yerushalayma". Il m'a dit : où est le Yod ? Je lui ai dit : c'est la première fois que tu vois Yerushalayim sans Yod ?! Yerushalayim est toujours écrit sans Yod.

Ensuite, il m'a posé une autre question que ses élèves lui avaient posée : ils lisaient dans la parasha (Bereshit 14:1) « אַרְיוֹךְ מֶלֶךְ אֱלִסוֹר » - "Aryokh, roi d'Ellasor". Il leur dit : qu'est-ce que c'est "Ellasor" ? Ils lui ont dit : tu nous as appris que lorsqu'il y a deux Kamatz, le premier est prononcé "A" et le second "O", comme "Vayakom", "Vayashov", "Vayarotz". Le premier est prononcé "A" (selon la prononciation des Sépharades), et le second "O". Donc ici aussi - "Aryokh, roi d'Ellasor", le Lamed est Kamatz et le Samekh est Kamatz - "Ellasor". Il m'a dit : qu'est-ce que je leur réponds ? Je lui ai dit : écoute, la règle est que si le mot est "mil'eil", comme "Vayakom", "Vayarotz", "Vayashov", "Vayagor", le second Kamatz se prononce "O", mais quand le mot est "mil'ra", tout est Kamatz - "Ellasor". Il m'a dit : ah, je ne savais pas ça. Écoute, si tu leur enseignes des règles fausses, qu'est-ce qu'on peut faire pour toi ?

11. Si vous demandez aux Ashkénazes, ils disent tous « כָּל נְדָרִי » "Kol Nidrei", mais il n'y a pas de preuve de cela, car même le Kamatz simple, ils le prononcent "O". Une fois, j'étais dans un bus, et un vieux Ashkénaze est venu à côté de moi. Je lui ai dit : pourquoi dites-vous Kamatz "O" ? Le Rambam disait "A". J'ai des preuves de cela (cf. le livre "Kovetz Maamarim", vol. 2, p. 311). Il m'a dit : si Rabbeinu Moshe a dit "A", et que Moshe Rabbeinu a dit "O", qui allons-nous écouter ?!... Est-ce que tu as un enregistrement de Moshe Rabbeinu ?! Où l'as-tu entendu ?! Soyez en bonne santé, personne ne peut changer les coutumes des Ashkénazes, mille preuves ne les bougeront pas, et nous sommes comme eux... Mais moi, grâce à Dieu, si quelqu'un m'apporte des preuves correctes, je les accepte. Ce n'est pas une sagesse de s'en tenir à son avis, ce n'est pas une sagesse. La sagesse est de reconnaître la vérité. « וְחִלּוּפִיהָ בְּגוּלָם » - "Et son opposé est un sot" (Pirké Avot, chap. 5, mishna 7). Et ton opposé est un sot... Si tu ne veux pas admettre la vérité, tu es un sot. Que tu sois le Golem de Prague ou le Golem de Tunis, ça ne fait pas de différence...

12. Le défunt Rabbi Moshe Horev, que sa mémoire soit bénie, connaissait presque tout le Talmud par cœur ! Il répétait et répétait sans fin. Et il ne connaissait pas seulement le Talmud, mais aussi la

Il est écrit dans le Shaar HaKavanot (page 90a) que le Ari z"l pleurait pendant les prières de Roch Hachana, et qu'il disait que celui qui ne pleure pas n'a pas une âme complète : "sa néchama n'est pas digne et parfaite". Nous pleurons surtout lors des poèmes liturgiques, par exemple "Mes péchés sont si nombreux que mes voisins s'enfuieraient loin de moi, s'ils pouvaient les sentir"¹³. Cependant, pleurer intentionnellement n'est pas si simple. Le Gaon de Vilna a dit (dans Ma'asseh Rav, section 247) qu'il est interdit de pleurer à Roch Hachana. Il y a un verset clair dans les Prophètes qui raconte que lorsque le peuple d'Israël est venu à Jérusalem à l'époque de Nehemiah, on leur a lu des passages de la Torah le jour de Roch Hachana. Ils ont été tellement émus qu'ils ont commencé à pleurer. Et Nehemiah leur¹⁴ a dit : "Mangez des mets gras et buvez des boissons sucrées, et envoyez des portions à ceux qui n'ont rien préparé... et ne vous affligez pas, car la joie de l'Éternel est votre force"¹⁵ (Nehemiah 8:10).

Bible. Il disait : ce verset se trouve dans Ezra, chapitre 2, verset ainsi. Il étudiait et répétait tout le temps. Et il a vécu cinquante-cinq ans. Le verset « הֵן קָרְבוּ יְמֵיךָ לְמוֹת » - "Voici que tes jours approchent de la mort" (Dévarim 31:14) fut dit pour Moshe Rabbeinu, et lui aussi s'appelait Moshe, et il a vécu cinquante-cinq ans, correspondant à « הֵן » - "Voici" ("Hen"). Après avoir terminé tout le Talmud et toute la Bible, il voulait aussi étudier le Zohar et la Tossefta, etc., mais un ange vint et l'emporta. Il pleurait dans sa prière le jour de Rosh Hashana, il était ému et pleurait.

13. Le maître de mon père [le vénérable Rabbi Rahamim Hay Houita HaCohen, que son souvenir soit béni] lui écrivait : "Des gens viennent me voir à Moshav Berekhia (là où il vivait) et me demandent des bénédictions. Et je leur dis : 'Maître du monde ! Ne savez-vous pas que je ne suis pas parfait ? Mes voisins me rappellent mes péchés'. C'est ce qu'il écrivait à mon père, et j'ai vu ces lettres."

14. Qu'est-ce que le "Tirshatha" ? Les sages lui ont donné la permission de goûter le vin des non-Juifs pour le roi, car parfois ils mettaient du poison dans le vin. Et si quelque chose arrivait au roi, il serait exécuté. Comme le décret sur le vin des non-Juifs était nouveau, les sages lui ont dit : tu fais exception. C'est ainsi qu'ils ont expliqué ce qu'est "Nehemiah le Tirshatha" — autorisé à boire, il a une permission spéciale pour boire (Rachi, Ezra 2:63).

15. Une fois, le Rav Ovadia, de mémoire bénie, a raconté cela en plaisantant et a dit : "Mangez des aliments gras et buvez des boissons sucrées, Coca-Cola, le goût de la vie..." Que fit la société Coca-Cola ? Ils ont diffusé ces mots à la radio, disant : 'Voici, le rabbin recommande de boire Coca-Cola, le goût de la vie ! Le rabbin s'est mis en colère et a dit : 'J'ai fait une blague dans un sermon, et vous en faites une loi ?' Le rabbin ne buvait pas de Coca-Cola. Son fils lui a dit : 'Pourquoi ne bois-tu pas ?' Il a répondu : 'Viens voir. Prends une dent (si tu as une dent arrachée), mets-la dans un verre de Coca-Cola, et après une ou deux heures, tu verras que la dent a disparu sans laisser de trace. Tu veux boire du Coca ? Ce n'est pas bon.' Un médecin de l'hôpital Ma'ayanei HaYeshoua m'a dit, après que je lui ai dit que je buvais des boissons sucrées comme Fanta et autres : 'Coca ? Dieu nous en préserve !' (Il n'a pas dit 'Dieu nous en préserve', il est non-juif... mais il m'a dit que ce n'était pas bon pour la santé). Le Rav Ovadia a fait une blague sur 'Coca-Cola, le goût de la vie', et le monde entier a entendu cela comme une recommandation ! Ce n'est pas le goût de la vie, on ne fait pas ça."

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

Comment le Ari z"l peut-il alors dire qu'il est bon de pleurer ? Le Gaon de Vilna en déduit donc qu'il ne faut pas pleurer, puisque le verset dit de se réjouir et de ne pas être triste, car "la joie de l'Éternel est votre force". Comment peut-on alors dire qu'il faut pleurer ?

Il y avait deux types de pleurs

Ce n'est pas si simple. Est-ce que le Ari z"l ignorait ce verset ou est-ce que le Gaon de Vilna n'a pas compris le Ari ? Rav Ovadia a répondu (dans ses responsa Yabia Omer, vol. 2, section 69 et ailleurs) en disant que certains remettent en question cette réponse, mais je ne peux rien y faire. Ceux qui veulent remettre en question, remettent en question... Rav Ovadia expliquait ainsi : on ne doit pas pleurer volontairement, mais si quelqu'un est ému et que les larmes lui viennent naturellement, alors c'est acceptable. C'est ainsi que le Shaar HaKavanot dit : "celui qui est submergé par des larmes", c'est le signe que son âme est élevée, ordonnée et corrigée. Celui qui ne pleure pas – il ne comprend simplement pas l'hébreu...¹⁶ Si tu lis le poème "Mon Dieu, ne me juge pas selon mes actes, et ne pèse pas ma conduite selon mes actions", tu ne peux que pleurer.¹⁷

Comment peut-on lire le poème Lekha Eli Teshukati et ne pas pleurer ?!

Si une personne lit les poèmes liturgiques de Roch Hachana et Yom Kippour, elle doit forcément être émue. Comment peut-on lire Lekha Eli Teshukati sans

16. Il y avait une fois un jeune homme non-religieux ashkénaze en Tunisie, et ils ne récitaient pas ces poèmes. Mais pour Roch Hachana et Yom Kippour, s'il ne venait pas à la synagogue, les gens diraient : 'C'est un non-juif.' Alors, il venait à la synagogue et s'asseyait à côté de notre professeur d'arabe, Eliyahou Lévi, que son âme repose en paix. Le professeur le voyait lire les poèmes et pleurer. Il lui demanda : 'Dis-moi, tu n'es pas religieux, pourquoi pleures-tu ?' Il lui répondit : 'Tu es un âne !' 'Pourquoi suis-je un âne ?' 'Si tu ne comprends pas ces poèmes, qu'est-ce que tu fais ici ? Ces poèmes touchent le cœur, ils le transcendent, et toi, tu ne réagis pas ?' Il lui répondit : 'Je ne comprends pas l'hébreu.' 'Ah, si tu ne comprends pas, c'est un problème, tu ne sais que chanter.'

17. Ce poème est attribué à Rabbi Yehouda Halevi, mais un jour, notre maître, le grammairien Rabbi David Barda, est venu voir mon père et lui a dit : 'Ce n'est pas de Rabbi Yehouda Halevi.' Mon père lui a demandé pourquoi, et il a répondu : 'Parce qu'il ne figure pas parmi ses poèmes.' Mon père a rétorqué : 'C'est une preuve ? Ce n'est pas une preuve, ce poème était peut-être inconnu.' 'Qui l'a donc écrit, selon toi ?' Il a répondu : 'C'est un poète d'avant Rabbi Yehouda Halevi, du nom de Rabbi Yitzhak ben Mar Shaul (Ibn Mar Shaul).' Mon père a demandé s'il y avait des preuves, et il a répondu que non, seulement qu'il ne figurait pas dans les poèmes de Rabbi Yehouda Halevi. Mais mon père a trouvé une preuve qu'il n'a pas été écrit par Rabbi Yehouda Halevi, parce qu'il est cité dans le "Hovot HaLevavot" (Les Devoirs des Cœurs), un texte qui précède Rabbi Yehouda Halevi.

pleurer ? Comment est-ce possible ? Seul quelqu'un qui ne comprend pas l'hébreu peut lire sans être touché. Il se demande juste : "Qui a composé ce poème ? Est-ce Ibn Ezra ou Rabbi Yehuda Halevi ?". Mais il ne comprend rien ! Lis simplement les mots, ils brûlent, ils pénètrent le cœur profondément. L'auteur du poème Lekha Eli Teshukati était un tel maître qu'il dépeint même la mort comme une délectation : "Et le jour où je marcherai devant Toi, accepte avec plaisir ma démarche... et envoie-moi les anges de grâce, et qu'ils viennent à ma rencontre". Les anges qui accompagnent le juste ne sont pas les anges de la mort, mais des anges de grâce. "Et ils diront 'paix à ta venue'. En une seule voix, ils m'accueilleront." Ils diront : "Paix à ta venue, Rabbi Untel, où étais-tu jusqu'à présent ?!". "Ils m'amèneront dans ton Jardin d'Éden, et là-bas sera ma résidence. Je me délecterai de Ta lumière, et accorde-moi la quiétude honorable." Lire ces paroles et rester de marbre, c'est signe que cette personne a besoin d'une opération : "Et j'enlèverai de vous le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair" (Yehezkel 11:19). Ainsi, quand une personne lit et s'émeut, c'est une bonne chose, mais pleurer intentionnellement n'est pas recommandé¹⁸. Cela résout la contradiction : le Ari dit que si des larmes te submergent, c'est bien, mais le Gaon de Vilna dit qu'on ne doit pas chercher volontairement à pleurer. Il faut se réjouir pendant la fête. Cette fête est porteuse de joie. Le Midrash (cité dans le Tour, Siman 581) explique que dans le monde, lorsqu'une personne a un procès, c'est une grande angoisse, elle ne sait pas quoi faire. Mais Israël n'agit pas ainsi. Ils se coupent les cheveux la veille de Roch Hachana, se revêtent de vêtements festifs et sont joyeux, car ils savent que l'Éternel est miséricordieux et compatissant. S'ils s'approchent de Lui avec humilité, Il les prendra en pitié. Donc, il ne faut pas pleurer, mais si tu es ému pendant la prière – laisse-toi émouvoir. C'est ton droit d'être touché.

Doute sur la mention de "HaMelekh HaKadosh"

Si une personne n'est pas sûre d'avoir dit HaMelekh HaKadosh pendant les Dix Jours de Pénitence, non seulement si elle est certaine d'avoir fait une erreur elle doit recommencer, mais même si elle est dans le doute : "Peut-être ai-je dit HaE-l HaKadosh ou

18. Certaines personnes veulent pleurer et utilisent un oignon pour feindre des larmes... Mais pourquoi devenir fou ? Tu fais devenir fou des éléphants ? Ne fais pas cela. Ne prends pas d'oignon et ne pleure pas.

peut-être ai-je dit HaMelekh HaKadosh ?¹⁹ Que dois-je faire ?". Elle doit recommencer, car toute l'année, elle a l'habitude de dire HaE-I HaKadosh, donc probablement a-t-elle dit comme d'habitude. Quand dit-on qu'il est probable qu'elle a dit HaMelekh HaKadosh ? Si elle a commencé la prière de Roch Hachana en disant "ובכן יתקדש שמך ה' אלקינו" על ישראל עמר. ובכן, תן פחדך ה' אלקינו על כל מעשיך, ואימתך על כל מה שבראת, ויראוך כל המעשים, וישתחוו לפניך כל הברואים, ויעשו כולם אגודה אחת לעשות רצונך בלבב שלם". "Et ainsi, ton nom sera sanctifié, Hachem notre D.ieu, sur Israël, ton peuple. Et ainsi, fais régner ta crainte, Hachem notre D.ieu, sur toutes tes œuvres, et ta terreur sur tout ce que tu as créé, et que tous tes ouvrages te craignent, et que tous tes êtres se prosternent devant toi". Ce passage de "Et ainsi" t'éveille (ce n'est pas une nuit ordinaire, c'est la nuit de Roch Hachana où l'on couronne l'Éternel !)²⁰. Donc, si tu as dit OUvehen, il est probable que tu as aussi dit HaMelekh HaKadosh, et tu n'as pas besoin de te demander ensuite si tu as fait une erreur. Non, tu n'as pas fait d'erreur !²¹

HaMelekh HaKadosh et la nuit de Roch Hachana

Cependant, certains disent que même si une personne a fait une erreur en disant HaE-I HaKadosh lors de la nuit de Roch Hachana, elle ne doit pas recommencer. Pourquoi ? Parce qu'il existe une Guemara dans Berakhot (30b) qui dit que si une personne oublie de dire Yaaleh Veyavo lors de la nuit de Roch Hodech, elle ne doit pas recommencer, car on ne sanctifie pas le mois pendant la nuit. Quand on proclamait la sanctification du nouveau mois, cela ne se faisait pas la nuit. De la même manière, pour Roch Hachana, qui est aussi Roch Hodech, si tu

19. Les Ashkénazes ne disent pas « הא-ל הקדוש », mais « הקל הקדוש ». Une fois, quelqu'un m'a écrit que lorsque les Ashkénazes lisent la Gemara (Soukka 11b), ils disent "Zeh Keli veAnvehou" (ceci est mon Dieu et je l'embellirai), mais ils prononcent "Zeh Keli" comme "Zeh Kli" (cela devient 'Ceci est mon outil'). Qu'est-ce que c'est ?! Mais ce sont des Hassidim saints, terribles et merveilleux. Que peut-on faire ?

20. Les Hassidim de Habad disent que cette nuit-là, même un cordonnier, un tailleur ou un forgeron, tous couronnent le Saint, béni soit-Il. Nous avons un pouvoir spécial ; Il nous a donné la permission de le couronner.

21. Je me suis rendu en France avec mon père en 5730 (il y a cinquante-quatre ans). C'était la première fois que je voyais des produits dans les magasins avec des inscriptions en hébreu. Cela n'existait pas en Tunisie. Qui ferait une telle chose ? Même quand nous avons ramené les livres de Maïmonide, ils enlevaient les pages où il était écrit "Israël". Ils ont importé des réfrigérateurs d'Israël et effacé tout ce qui était en hébreu. Là-bas, je voyais : « לא טעית, זהו ויטע » - "Tu n'as pas fait d'erreur, c'est Vita." (Je ne sais pas si cette rime est encore utilisée aujourd'hui.) Donc tu n'as pas fait d'erreur si tu dis – « ובכן » - "Eh bien", tu n'as pas fait d'erreur...

n'as pas dit HaMelekh HaKadosh, tu n'as pas besoin de recommencer. Cette opinion a été émise par un grand érudit, le Rav Avraham Abele²² Poswiller²³, qui était Rav à Vilna. Il était un grand sage, et cette opinion est rapportée par le Hayei Adam en son nom (chapitre 24, section 10). Cependant, un autre sage, Rabbi Yosef Dov Halevi Soloveitchik (vous le connaissez ? C'est le père de Rabbi Haim de Brisk), qui était extrêmement pointu, a dit : "Sachez que cette règle n'est pas correcte, car si une personne prie une prière ordinaire et dit HaE-I HaKadosh, puis conclut par "מקדש ישראל ויום הזכרון" 'Qui sanctifie Israël et le jour du souvenir', comment peut-elle faire un mélange si étrange ?! D'un côté, tu as prié une prière ordinaire, et ensuite tu mentionnes la sainteté de ce jour, mais cela ne peut pas aller ensemble !" C'est pourquoi, même lors de la nuit de Roch Hachana, si une personne n'a pas dit HaMelekh HaKadosh, elle doit recommencer.

Élever la voix pendant la prière de l'Amida de Roch Hachana

Certains ont l'habitude d'élever la voix pendant la prière de Roch Hachana. Dans nos villes²⁴, on a pour coutume que lors de la nuit de Roch Hachana et de Yom Kippour, le hazan élève la voix pendant toute la prière jusqu'à Retze, pour permettre aux personnes qui n'ont pas de sidour de suivre. Mais aujourd'hui, les sages sont venus et ont dit : "Aujourd'hui, tout le monde a des sidourim, il y en a plus que de fidèles... tu veux cette édition ou celle-là, tout est disponible." Alors pourquoi élever la voix ?! Et pourtant, on ne doit pas annuler cette coutume. Pourquoi ? Parce que parfois, les personnes âgées ne voient pas bien et comptent sur le hazan pour commencer à dire à voix haute à partir de Ata Kadosh – "Et ainsi, que Ton nom soit sanctifié, Hachem, notre D.ieu, sur Israël, Ton peuple", etc. Si tu ne leur donnes même pas cela, ils ressentiront que quelque chose manque à ce Roch Hachana, comme s'ils n'avaient pas prié correctement. Donc, si tu me dis que "les forces extérieures" s'emparent de la prière à voix

22. Et j'ai fait une erreur. Je pensais qu'on disait "Rav Avraham Eveli", mais en réalité c'est "Rav Avraham Abba Li" – 'Père pour moi'. Les Ashkénazes ajoutent une touche d'encouragement.

23. C'est quoi "Fosviller" ? Probablement le nom de sa famille. C'était un homme très respecté. Une fois, j'ai vu dans les annotations "Azuz Heil" sur Maïmonide, imprimées dans les anciennes éditions de Varsovie et de Vilna, qu'il était écrit : "Comme le vénérable Rabbi Avraham Fosviller."

24. Ils appellent cela "périphérie", mais je ne comprends pas ce que cela signifie. "Fruits-périphérie" ? Comme « וזה פריה » - "voici ses fruits" (Bamidbar 13:27) ?

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

haute, il faut d'abord savoir que ces forces ne sont peut-être même pas de ce monde²⁵. Tu es dans la synagogue, les gens attendent ta prière, et toi, tu ne veux pas prier à voix haute à cause des "forces extérieures" ? Arrête avec ces histoires. La vraie force extérieure, c'est quand quelqu'un devient trop intelligent pour son propre bien... Maran (chapitre 582, section 9) dit qu'il y en a qui élèvent leur voix à Roch Hachana et c'est permis. Maran ne parle pas du hazan, mais de chaque individu. Mais lorsqu'une personne lit la prière et élève un peu la voix, cela ne dérange personne. Et le hazan doit élever la voix beaucoup [là où c'est la coutume], pour que tout le monde entende le passage : "תן פחדך על כך מעשיך, ואימתך על כל מה שבראת, וייראוך כל המעשים, וישתחוו ל לפניך כל הברואים". "Instille Ta crainte sur toutes Tes créations, et Ta terreur sur tout ce que Tu as créé, et que toutes Tes œuvres Te craignent, et que toutes Tes créatures se prosternent devant Toi."²⁶

L'ordre des symboles de Roch Hachana

Pendant la nuit de Roch Hachana, on mange des symboles (simanim), et les coutumes sont innombrables, c'est incroyable. Le Ben Ish Haï (année 1, Parashat Nitzavim, section 4) a la coutume de commencer par les dattes, et les Marocains commencent par les pommes. Pourquoi faire les pommes avant les dattes, contrairement à l'opinion de Maran (chapitre 211, section 1) ? Parce que les pommes sont associées à des intentions mystiques²⁷ (voir Shu"t Ma'aneh Lashon, section 1, Orakh Haïm, Siman 40). Nous avons pour coutume de commencer par la citrouille (kera en araméen). C'est ce qu'on appelle le "Seder El Kera". Qu'est-ce que

25. Longtemps, ils priaient pour eux, comme l'a dit un jour l'Admor de Kotzk — Rabbi Menachem Mendel de Kotzk — que depuis que Maïmonide a déclaré que les démons n'existent pas, le tribunal céleste a appelé leur chef — Ashmedai — et lui a dit : 'Maïmonide a décrété que vous n'existez pas.' Ils ont répondu : 'Eh bien, que devons-nous faire ?' Ils leur ont dit : 'Quittez ce monde.' Depuis, ils ont disparu, comme il est dit dans Iyov 3:18 : 'Il n'y a ni cri ni tyran.' Qu'il s'agisse de la vérité ou non, cela ne nous concerne pas.

26. La semaine dernière, nous avons vécu de nombreux miracles. Un terroriste a ouvert un téléphone et il a explosé... "Il est passé, et voici, il n'est plus, et je l'ai cherché, mais il n'a pas été trouvé" (Téhilim 37:36). C'est parce que ces méchants ont exagéré, attaquant chaque Juif avec une grande rage. Ils refusent de nous rendre nos otages. Que pouvons-nous faire ? Ils n'écoutent aucune nation. Ainsi, Dieu les punit avec des châtiments terribles. Pussions-nous mériter de voir la venue du Machiah rapidement, de nos jours.

27. Autrefois, les Marocains étaient de grands kabbalistes, mais peu à peu, ils ont abandonné la Kabbala. Si tu lis le livre "Otzar HaMichtavim" du rabbin Yossef Messas, que sa mémoire soit bénie, tu verras qu'il ridiculise les kabbalistes de son époque. Ce n'est pas correct de faire cela. Il aurait dû dire : "Nous ne suivons pas cette tradition."

kera ? En hébreu, cela s'appelle delaat (courge), et on commence avec elle. Et cette coutume n'est pas obsolète, elle apparaît dans la Guemara (Horayot 12a) et dans le Ran à la fin de Roch Hachana (12b des pages du Rif), au nom de Rav Haï Gaon. Ils lui apportaient un panier contenant cinq éléments, il tendait la main et sortait la citrouille, en disant : "Que le mauvais décret soit déchiré, et que nos mérites soient proclamés devant Toi." Qu'y a-t-il de mal à cela ?! Et on gagne aussi autre chose : il n'y a pas besoin de bénir la citrouille, car c'est considéré comme "quelque chose qui accompagne le repas" (Berakhot 41b). Les Irakiens commencent par des dattes, et ensuite, il y a un doute : faut-il bénir ou non sur les dattes ? Certains disent qu'il ne faut pas bénir sur les dattes car elles sont nourrissantes (comme dit la Guemara dans Berakhot 12a), et si elles sont nourrissantes, tu es exempt de la bénédiction par celle sur le pain. Mais cette opinion est unique. Donc, ils prennent une datte, font la bénédiction Boré Péri Ha'etz, puis disent : "Que nos ennemis, ceux qui nous haïssent et tous ceux qui cherchent notre mal, soient anéantis". Comment cela est-il lié aux dattes ? Dattes – tam mar, l'amertume a pris fin. Il faut avoir cette intention, sinon que signifie "qu'ils soient anéantis" ?! Certains kabbalistes commencent par les pommes, mais nous, nous sommes simples, pas kabbalistes. Nous suivons la simple signification de la Guemara, qui dit (Horayot 12a et Kritout 6a) de commencer par la citrouille, donc kera. Elle est mentionnée en premier dans la Guemara, et l'ordre est appelé dans toutes nos régions le "Seder El Kera".²⁸

La citrouille est préférable à la carotte

De plus, chez les Ashkénazes, dans leurs régions, ils n'ont pas de citrouille à cette période de l'année (peut-être qu'elle arrive plus tard). Que font-ils alors ? Ils prennent autre chose – des carottes. En yiddish, cela s'appelle "moyren" qui signifie multiplication. Que nous ayons beaucoup d'enfants, beaucoup de justes, beaucoup de sages et beaucoup de génies. Aujourd'hui, plus personne ne sait ce que signifie "moyren" ; c'est juste des carottes. Alors ils disent : "Que le mauvais décret (gzar) soit déchiré" (gzar

28. Le Rav Yaavetz écrit dans son siddour que ceux qui ne prononcent pas correctement l'ayin et l'aleph sont malheureux. Pourquoi ? Parce que, au lieu de dire : « שתקרע רוע גדר דינו » - "Que Tu déchires l'âpre de notre jugement", ils disent : « שתקרע רוע גדר דינו » - "Que Tu lises l'âpre de notre jugement". Et au lieu de « ויקראו לפניך זביותינו » - "qu'ils lisent nos mérites devant Toi", ils disent peut-être « שיקרעו » - "qu'ils déchirent" nos mérites... Quelle bêtise ! Il faut prononcer correctement l'ayin et l'aleph.

et gezer – carotte en hébreu – cela fonctionne bien). Mais ici, en Israël, nous avons des kera – des citrouilles – et nous avons tout ce qu'il faut. Il n'est pas nécessaire de changer les termes utilisés dans la Guemara. Ceux qui ne veulent pas suivre, qu'ils fassent ce qu'ils veulent... Je n'impose jamais mes opinions à qui que ce soit. Au contraire, ne m'écoutez pas, ainsi, si je me trompe, je ne serai pas puni... ni moi ni mes élèves. "J'ai sauvé ma propre âme." Ceux qui veulent m'écouter le peuvent, et ceux qui ne veulent pas, ne m'écoutez pas.

"Que nous sachions, Hachem notre D.ieu, que la souveraineté T'appartient"

Dans la prière de Roch Hachana, nous disons : "Que nous sachions, Hachem notre D.ieu, que la souveraineté T'appartient" שידענו ה' אלקינו שהשלטון "לפניך שולטן T'appartient". Certains disent "que le sholtan שולטן T'appartient". Mais ce n'est pas ainsi qu'il faut dire. Le mot "sholtan" est en araméen, comme il est écrit dans Daniel (4:31 et ailleurs). "Sholtan" en hébreu, c'est "shilton" – "et il n'y a pas de souveraineté au jour de la mort" (Kohelete 8:8). Quelqu'un a dit que si tu dis "shilton", les gens penseront à un roi. Non, "et il n'y a pas de souveraineté au jour de la mort" signifie qu'il n'y a pas de royauté, pas de pouvoir au jour de la mort²⁹. Donc, nous disons "que la souveraineté T'appartient" – la force du règne et de la domination T'appartient. Dans la prière, nous parlons en hébreu et non en araméen.

"Donne Ta crainte" "תן פחדך"

Il y a un enseignement intéressant sur "Donne Ta crainte" "תן פחדך". On dit qu'il y a cinq forces de rigueur, chacune équivalant à 56. Ensemble, cela fait 56 fois 5, ce qui donne 280 jugements (dinim). C'est pourquoi les intentions dans le shofar (rapportées dans Kaf Ha'Haïm, chapitre 585, section 11 – je ne lis pas les livres de Kabbale, je ne peux pas les comprendre, peut-être que je les consulte de temps en temps) concernent le mot shofar. שו représente 306, et avec les 14 articulations de la main – cela donne 320 jugements (dinim). Et פר représente 280 jugements. Qu'est-ce que 280 jugements ? Ce sont les lettres finales du mantsapakh (finales des lettres Mem, Nun, Tsadi, Pe, Khaf), et ces jugements

29. Il est écrit partout "le roi David", "le roi David". Mais quand son temps est venu, il est écrit simplement "David" – "David se coucha avec ses pères et fut enterré dans la ville de David" (I Mélékhim 2:10).

sont divisés en cinq (56 fois 5)³⁰. Alors "Donne Ta crainte" – le mot "פחדך" équivaut à deux fois 56, ce qui signifie qu'il y a toujours un minimum de rigueur dans le monde, car sinon, le monde sombrerait dans le chaos³¹. On ne peut pas vivre dans un monde sans discipline, il doit y avoir des jugements, mais un seul jugement suffit. Lorsque tu dis "pahdecha", cela équivaut à deux fois 56, soit 112. "Donne Ta crainte" – ajoute encore 56, et tu anéantis le monde de Poutine et de toutes ces calamités, des infâmes du Hamas. Nous prions pour que le Saint, béni soit-Il, dise "assez" à nos souffrances, qu'Il nous accorde une vie bonne et longue, qu'Il nous inscrive pour une bonne et bénie année, et qu'Il libère les otages. Et qu'Il envoie une guérison complète à Eliyahou Yoram Raphael ben Merav (le petit-fils du Rav Yoram Haddad), ainsi qu'à Haï Amos ben Esther. Que le Saint, béni soit-Il, leur accorde une guérison complète et une santé parfaite. Amen, qu'il en soit ainsi.

La bénédiction "Mi sheBerakh"

"Que Celui qui a béni nos ancêtres, Avraham, Yitzhak et Yaakov, bénisse toute cette sainte assemblée, ceux qui écoutent ici, ceux qui écoutent à la radio, et ceux qui lisent ensuite dans les feuillets. Que le Saint, béni soit-Il, leur accorde une vie longue et bonne, qu'Il les inscrive et les scelle pour une bonne et bénie année. Puissiez-vous mériter de nombreuses années agréables et bonnes, les enfants avec leurs parents. Amen, qu'il en soit ainsi."

30. J'ai une explication à cela : pourquoi chez les Ashkénazes, quand un enfant est turbulent, disent-ils "nou, nou" ? Pourquoi "nou, nou" ? Parce que "nou" est cinquante-six en guematria, et le père dit à l'enfant : "Sache que je vais te faire subir les jugements..." Et l'enfant répond : "D'accord, d'accord, très bien."

31. Il y avait une chanson qui décrivait un enfant de quatre ans faisant des bêtises à la maison, rendant tout le monde fou. Ensuite, on disait dans la chanson : "Papa lit le journal, tohu-bohu. Sa femme lui demande : 'Qu'est-ce que c'est ?' Et il répond : 'Les jours meilleurs viendront.'"



”יקבי המלך”

ישיבת ”לבנימין אמר” מושב ברכיה
בראשות הגאון רבי חננאל כהן שליט”א

Ceux du haut sont en bas et ceux du bas en-haut

(Rédaction : le rabbin et gaon Rabbi Elazar Haddad Chelita)

Vous vous tenez aujourd'hui vous tous devant l'Eternel votre D. vos chefs, vos tribus, vos anciens et vos policiers, tout homme d'Israël (Deutéronome 29, 9).

Qui est l'esclave et qui est le maître ?

Le Elchekh Hakadoch pose la question suivante : Pourquoi Moché Rabénou place tout le monde sur un pied d'égalité ? Pourtant, il s'était toujours adressé auparavant d'abord aux princes puis ensuite seulement à l'ensemble des tribus ! Pourquoi dans ce cas est-ce qu'il parle à tous en même temps ? Le Elcheck explique : «Vous vous tenez aujourd'hui», aujourd'hui, c'est le jour du jugement ! En ce monde-ci, certains sont petits, d'autres grands, mais le jour du jugement, devant le Saint béni soit-Il, il n'y a pas de différence, tous se valent ! **Toute la fortune du monde ne servira à rien et ne fera pas pencher la balance, pas même d'un millimètre.**

On peut lire dans Job (3, 19) : «Petits et grands s'y confondent, et l'esclave s'affranchit de son maître». Le sens littéral de base veut que lorsque l'esclave se retrouvera dans le monde futur, il sortira libre et sera un homme libre. Mais le Elchekh apporte une explication merveilleuse ! Parfois, en ce monde, nous considérons certains comme des esclaves en comparaison de leurs amis, mais après cent-vingt ans, lorsqu'ils arriveront dans le monde de la vérité, on verra que l'esclave est libre et que son niveau de liberté est supérieur à celui du maître, l'esclave est en-haut et le maître en bas.

Mort clinique

La Guemara raconte (Baba Batra 10b), au sujet de Rav Ouna fils de Rabbi Yéochoua Ben Lévy, qu'il tomba malade et mourut. Lorsque les employés des pompes funèbres se présentèrent pour le préparer en vue de ses funérailles, soudain, à la surprise de tous, le défunt ouvrit les yeux et revint à la vie. Lorsque son père vit cela, il lui demanda : «Est-ce que tu as eu le temps d'arriver au jardin d'Eden ? Qu'est-ce que tu y as vu ?» Son fils lui répondit : «Papa, j'ai vu un monde à l'envers ! Les grands sont en bas et les petits sont en haut». Certains dans ce monde sont considérés comme importants, alors qu'en-haut ils sont insignifiants. Tandis que d'autres, petits en ce monde, seront haut-placés dans les hauteurs.

Dans le monde de la vérité, l'homme ne se mesure pas d'après son vêtement ou son argent, mais par ses actes et les difficultés qu'il a dû surmonter pour les accomplir. Deux personnes mettent les tefillins, écoutent le schofar, observent le Chabbat, puis, après cent-vingt ans, l'un d'eux obtiendra un salaire cent fois plus grand que l'autre. Pourquoi ? Parce que le premier a grandi dans un foyer religieux, s'est habitué à mettre les tefillins, à observer le Chabbat, tandis que son ami a grandi dans un environnement laïc, mais qu'il a avancé à contre-courant pour y parvenir. C'est pourquoi son salaire est beaucoup plus grand.

Cet aspect des choses apparaît déjà dans le Midrach (Avoth De Rabbin Nathan) : Un seul homme dans la tourmente vaut plus que cent autres tranquilles. Si vous avez accompli une mitsva et que vous ayez dû souffrir pour y parvenir, votre salaire est multiplié par cent. Nous ne connaissons pas les unités de mesure des Cieux, c'est pourquoi nous nous efforcerons de faire de notre mieux, afin de ne pas avoir de surprises en-haut.

Qui a-t-il vu dans les Cieux ?

La Guemara raconte (Chabbat 55a), que Chemouel était assis et étudiait, tandis qu'en face de lui se trouvait son élève Rav Yéhouda. Pendant leur étude, une femme arriva et se mit à crier qu'elle avait été volée. Chemouel ne fit pas attention à elle. Son élève, Rav Yéhouda, demanda : «Il est pourtant écrit : "Quiconque se bouche l'oreille pour ne pas entendre le cri du pauvre, lui aussi appellera et n'obtiendra pas de réponse" (Proverbes 21, 13)». Le Saint béni soit-Il, D. préserve, n'écouterà pas la requête de celui qui n'a

pas écouté le cri de l'indigent. Chemouel répondit à Rav Yéhouda : «Je n'ai pas de responsabilité à ce sujet, Mar Oukba, qui est doyen du tribunal, est responsable et doit s'en occuper.»

À propos de cette histoire, les Tossaphistes ont rapporté (Bana Batra idem) les paroles de Rabénoù Hananel qui a dit au nom des Géonim, qu'ils tiennent une tradition qui se transmet de maître à élève, selon laquelle le monde à l'envers vu par Rav Ouna, le fils de Rabbi Yéochoua Ben Lévy, signifie qu'il a vu Rav Yéhouda, l'élève de Chemouel, assis au-dessus de Chemouel, et qu'il a eu ce mérite car il avait adressé une remontrance à Chemouel pour son acte.

Tuer ou être tué ?

Lorsque l'on voit un homme qui paraît simple, il ne faut pas le dénigrer. Car il se pourrait qu'il soit, en raison de ses forces et de ses efforts, très grand dans le monde de la vérité, qu'il ait une place très élevée et que nous retrouvions en-dessous de lui. Simcha Bunim de Peshischa, Zatsal, a rapporté une source merveilleuse à ce sujet. La Guemara rapporte (Pessahim 25b), qu'un jour un homme se présenta à Rava et l'interrogea : «Le gouverneur de la ville m'a ordonné d'aller tuer une certaine personne, et il m'a dit que si je ne le tuais pas, il me tuerait, est-ce que j'ai le droit de le tuer pour sauver ma peau ?» Rava lui répondit : «C'est interdit ! Pourquoi te serait-il permis de tuer un Juif et de sauver ainsi ta propre personne ? Est-ce que ton sang serait plus rouge que le sien ?»

Sur la base de ce récit, le Rav Peshischa a expliqué ce qui suit. Supposons que quelqu'un aille voir un grand rabbin, le rabbin de tout Israël, et qu'il lui dise : «Si vous ne tuez pas tel Juif qui vend des légumes au marché, nous te tuerons.» Est-ce que

le rabbin serait autorisé à le faire ? Il est évident que non. Même s'il est question d'un très grand rabbin qui peut continuer à enseigner la Torah à de très nombreux élèves et à rendre le grand public méritant, il lui sera malgré tout interdit de tuer de crainte de l'être lui-même. Car nous ignorons quel est le véritable niveau de chacun. Il se peut que dans le monde futur, le grand rabbin ait un niveau inférieur à ce simple Juif. C'est ce que dit le verset : «L'homme verra d'après les yeux et l'Eternel verra le cœur» (I Chemouel 16, 7). Seul D. sait ce qu'il y a véritablement dans le cœur de l'homme.

À partir du début ou à partir de la pauvreté ?

Ces jours-ci sont très proches de Roch Hachana. Nous nous efforcerons d'exploiter le temps restant, nous intensifierons notre lecture des Psaumes, nos prières et nos supplications devant le Saint béni soit-Il, afin qu'Il nous inscrive sur le livre d'une vie heureuse et de la paix. Nous avons des ennuis de l'intérieur et de l'extérieur, nos ennemis cherchent à nous anéantir, à notre grand regret, chaque jour nous apprenons un nouveau malheur, qu'un autre pays cherche à porter atteinte à Israël, que d'autres personnes sont mortes dans des circonstances tragiques. La Guemara rapporte (Roch Hachana 16b), que chaque année qui est pauvre au départ finit par s'enrichir à la fin. Comme le dit le verset : «Du début de l'année à la fin de l'année» (Deutéronome 11, 12). Il n'est pas écrit avec la lettre aleph [מראשית] mais sans [מרשית], comme pauvre [רש], ce qui signifie que si l'homme, au début de l'année, fait de lui-même un pauvre qui multiplie les prières et les supplications, alors sa prière sera agréée et il méritera de s'enrichir à la fin.

Puissions-nous obtenir la pleine délivrance, rapidement et de nos jours, amen et ainsi soit-il.

שבת שלום ומבורך!

MAYAN HAIM

edition

KIPPOUR

SAMEDI

10 TISHRI 5785

12 OCTOBRE 2024

entrée chabbath :

de 17h57 à 18h50 selon votre communauté

sortie chabbath : 19h54

DE ROCH HACHANA À KIPPOUR

Si Roch HaChana apparaît comme la «tête de l'année» Yom Kippour en constitue le cœur. A la prise de conscience de la Royauté Divine à laquelle nous invite le Nouvel An fait écho l'engagement résolu de l'Homme à prendre part à la réalisation du projet divin au Jour Du Grand Pardon. À Roch HaChana l'homme proclame la royauté exclusive du Créateur, à Yom Kippour Le Maître du monde lui fait une place dans son royaume. Cette place l'homme l'acquiert par la force de la Téchouva. C'est en ce sens que Yom Kippour constitue le cœur de l'année juive. En effet la notion de cœur pour Nos Sages, et particulièrement pour les maîtres de l'école du Moussar, fait référence à notre capacité à traduire dans notre vécu les vérités conceptuelles auxquelles nous avons adhéré. Arriver à trouver une place auprès de HaShem c'est exprimer par des actes cette adhésion de l'esprit. La Téchouva, cet élan qui galvanise l'âme et qui l'appelle à renouer avec sa réalité spirituelle, s'éprouve dans la confrontation aux épreuves du quotidien.

Cette confrontation permet à l'homme de nourrir un questionnement permanent sur la réalité et l'authenticité de son lien avec HaShem. Car la Téchouva ne consiste pas à faire table rase du passé dans une forme d'amnésie simulée grâce à laquelle on tenterait d'apparaître sous un jour nouveau. Elle est tout au contraire un regard sans concessions sur ses failles et ses échecs, regard seul à même de garantir cette authenticité du lien que nous cherchons à établir avec le Créateur. Or ce regard trouve son prolongement naturel dans l'attention portée à chacun de nos actes. Pour autant le message que nous délivre ce rendez-vous unique avec HaShem que constitue Yom Kippour nous rend la tâche plus aisée.

Ainsi la Guémara au Traité Yoma (85b) rapporte une discussion entre Rabbi et les autres Sages sur la vertu expiatoire de Kippour. Selon Rabbi le jour de Kippour par essence permet l'expiation des fautes sans même qu'il soit nécessaire de faire Téchouva. Cette opinion, bien que non reprise par la Hala'kha, apparaît malgré tout difficile à comprendre. Comment, en effet, dispenser l'homme du

01 De Roch Hachana à Kippour
Elie LELLOUCHE

02 Les Mo'adim, ou « Le temps retrouvé »
Joël GOZLAN

03 Téchouva par amour
Yo'hanan NATANSON

Rav Elie LELLOUCHE

nécessaire examen de conscience quant à ses obligations morales et spirituelles alors même qu'il cherche à obtenir le pardon d'HaShem ? Cette introspection ne constitue-t-elle pas un préalable incontournable à ce pardon qu'il implore ? Le Mi'khtav MéEliyahou propose l'explication suivante. Si Yom Kippour ne dispense pas du nécessaire travail de Téchouva, il en rend l'amorce plus facile. En effet la vertu de ce moment unique réside dans la bonté que nous manifeste HaShem quant à la puissance entravée du Yetser HaRa'.

À Yom Kippour l'homme peut se libérer plus facilement des chaînes et des pesanteurs que la matérialité et ses tentations lui tissent le reste de l'année. Certes il n'est pas à l'abri de la faute mais la sainteté de ce jour lui permet de s'ouvrir à d'autres perspectives où prévalent les aspirations spirituelles. C'est là le sens de l'affirmation de Rabbi pour qui le jour de Kippour est intrinsèquement porteur d'expiation. Et d'une certaine manière les autres Sages s'accordent en partie sur ce point avec Rabbi. En effet à l'époque du Beth HaMiqdash la 'Avoda du Cohen Gadol permettait avec la Téchouva d'effacer l'ensemble des fautes du 'Am Israël. Depuis sa destruction, cet élan que faisait naître dans le cœur de chaque juif ce rituel scrupuleux du Cohen Gadol le jour de Kippour, il nous est donné encore de le vivre par la force et la puissance des Téphilot que nous ont léguées Nos Sages à travers les siècles. Certes ces Téphilot ne peuvent pallier la dimension spirituelle inégalable que revêtait le Service chargé de sens qu'avec une minutie absolument impressionnante, le Cohen Gadol accomplissait en ce jour sacré. Elles nourrissent toutefois au plus profond de notre âme le désir ardent d'en revivre très prochainement chacun des instants sublimes.

Gmar 'Hatima Tova

Les calendriers de l'exil

C'est à la fin du mois de Eloul que nous avons l'habitude de nous procurer le nouveau calendrier, celui où nous découvrons les dates des fêtes de l'année à venir, ces Mo'adim (« rendez-vous » avec HaChem) attendus avec impatience.

Il nous faut pourtant réaliser que ce calendrier, où nos fêtes sont fixées à l'avance, est une anomalie liée à l'exil... Ou, pour reprendre la formulation de Aaron Fraenckel dans son livre « l'Écho de la parole », que « nous sommes en exil de ce que devrait être notre véritable calendrier ».

Revenons en arrière... Le premier commandement donné aux Bnei-Israël en tant que peuple libre est de fixer un calendrier, par la reconnaissance du premier mois de l'année, celui de leur libération (le mois de Nissan), principe de tous les renouvellements.

« Ce mois-ci sera pour vous le commencement des mois, il sera pour vous le premier mois de l'année. »

Chemot, 12, 2

La loi orale précise les modalités de la Mitsva, telle qu'elle était pratiquée avant l'exil : le Sanhédrin fixait à chaque lunaison la durée du mois (29 ou 30 jours), à partir du récit de témoins attestant l'apparition de la nouvelle lune. La durée des mois n'était donc pas fixée à l'avance puisque qu'elle dépendait de ce témoignage. De façon surprenante, cette Mitsva était si importante que les témoins avaient l'obligation de transgresser le Shabbat pour se rendre à Jérusalem et témoigner de cette nouvelle lune ! (Traité Rosh HaChana, 1/4 et 1/9). Les conséquences de cette loi sont énormes : nos fêtes étant définies dans la Torah par leur position dans le mois, il était du coup impossible de les prévoir à l'avance.

Cette loi est surprenante car les connaissances en astronomie de nos 'Hakhamim sont certaines et il leur était aisé de définir « scientifiquement » le moment du nouveau mois. Cette Mitsva de témoignage ne répond donc à aucune nécessité pratique, l'enjeu de l'injonction divine est autre... HaChem demande au peuple qui vient d'accéder à la liberté de délaissier la précision mathématique fixant les mois, au profit du témoignage – faillible – d'hommes (certes fiables et « cachés ») attestant la lunaison. Par ce commandement, HaChem nous invite à nous rendre maîtres de notre temps ! C'est d'ailleurs ainsi que nos Sages lisent le verset imposant ces proclamations :

« Élé mo'adé Adokai Mikraé Kodesh, acher tikréou otam bémoadam – Voici les temps de HaChem, convocations à la sainteté, que vous proclamerez en leurs temps. »

Wayiqra 23,4.

Nos Sages relèvent que le mot Otam est écrit sans « vav », ce qui fait qu'on peut aussi le lire

comme Atem (vous-mêmes)... Vous les proclamerez VOUS-MÊMES en leur temps.

Le présent du Shabbat

Pour saisir la portée de cette loi du Rosh-'Hodesh, regardons son exact opposé, à savoir la survenue, tous les sept jours et quoi qu'il arrive, du jour du Shabbat.

Ce jour ne correspond à aucun événement astrologique (rien ne se passe dans le ciel le septième jour!), c'est un pur don de HaChem. Et c'est au peuple juif qu'il incombe de concrétiser ce don, par le respect du Shabbat et de ses commandements.

En nous donnant le pouvoir – et l'obligation – de nous fixer nous-mêmes un calendrier, notre Créateur nous fait sortir du temps « astronomique », le temps exact de l'horloger (Z'man) défini par l'instant d'avant et l'instant d'après, pour accéder à une autre dimension du temps, celle d'un temps créé, le temps de l'instant présent ('ête), en un mot le temps du Shabbat !

Nous savons que le Shabbat doit imprégner notre semaine, qu'il doit être le « laboratoire » où se façonne le reste, à savoir les 6 autres jours. C'est précisément à cela que nous convie cette loi du Rosh 'Hodesh, qui nous enjoint de briser – tout au long de l'année – la logique circulaire d'un temps perpétuel, pour accéder à la dimension de la création et de la nouveauté (le 'Hidoush).

La Torah n'est plus au ciel

Ce dessaisissement de la maîtrise du temps du créateur au profit des hommes en rappelle un autre, non moins essentiel puisqu'il concerne la Torah elle-même...

Rappelons-nous : Moshé descend du Mont Sinaï les premières Tables de la Loi en main, et découvre la terrible faute du veau d'or. HaChem veut détruire le peuple pour repartir à zéro avec Moshé, mais notre prophète implore Tout Puissant...

« Vaye'hal Moshé – Et Moshé implora... »

Shémot, 32,11

Ce mot Vaye'hal se traduit par implorer, mais peut aussi signifier pardonner et également profaner (« 'Hilloul »).

Un premier temps de l'appropriation de la Loi par Moshé se lit dans ce que le Midrash (Chemot Raba 43, 3) raconte de sa plaidoirie : HaChem rappelle à Moshé la Loi (l'idolâtrie est passible de destruction) transmise par Sa parole transcendante. En guise de réponse, Moshé en appelle à la Mitsva de Atarat Nedarim (annulation des vœux) et, dans une posture de Zaken capable de délier une parole, demande à HaChem d'annuler Son vœu de destruction... De « profaner » en quelque sorte Sa propre Loi pour sauver le peuple d'Israël !

Une vision tout aussi saisissante de cette prise en main est relatée dans un autre Midrash, qui rapporte

une véritable lutte entre Moshé et HaChem, chacun tirant de son côté les premières Tables (les Lou'khot), que Moshé arrache au final des « mains de HaChem » avant de les briser! Ce geste d'une audace inouïe est approuvé par HaChem (voir ici le dernier commentaire de Rashi sur le Houmash), qui se réjouit et enjoint Moshé de façonner « pour lui » de nouvelles tables :

« *Pessallek'ha chenéloukhot avanim ka'rishonim...* - *Façonne pour toi deux tables de pierres comme les premières ...* » Chemot, 34,1

Pessal Lek'ha : Façonne pour toi, que l'on peut lire : écris une Torah pour toi, à ta mesure et à celle de ce peuple libéré mais immature, encore capable du pire. Ce seront les deuxièmes tables, qui contiennent comme chacun sait, non seulement la Torah écrite (Chévikhtav), mais aussi la Torah orale (Chébéal Pé), ensemble d'enseignements transmis à Moshé, puis de génération en génération...

Cette loi orale (Talmud de Babylone, Baba Metsia 59B) nous rapporte un apologue célèbre, qui se termine par un enseignement central de notre tradition:

« Rabbi Yéhou'shou'a se leva et s'exclama : La Torah n'est pas au ciel ! »

Cette citation de Rabbi Yéhou'shou'a clôt le vif débat qui l'opposait, lui et l'ensemble du Sanhédrin, à Rabbi Éliézer, au sujet de la pureté rituelle d'un ustensile. Rabbi Éliézer, sûr de son fait, fait valoir la « justesse » de son opinion par des miracles spectaculaires : un caroubier se déracine, s'envole et se replante à distance, le fleuve inverse son cours, les murs de la Yeshiva se penchent... Aucun de ces prodiges n'entame la conviction des rabbins, ni même la voix céleste qui éclate alors pour donner ouvertement raison à la position de Rabbi Éliézer ! C'est Rabbi Yéhou'shou'a qui aura le dernier mot (La Torah n'est pas au ciel!), nous apprenant que la Loi n'est désormais plus une prérogative céleste, mais qu'elle est bien entre nos mains... Ou plus exactement dans celles des Sages !

Faisons l'homme à notre image

Rosh Ha'Chana est le jour de la création de l'homme et de son jugement.

« Faisons l'homme à Notre image... »

Berechit 1, 26

Nos sages se sont interrogés sur l'utilisation de ce pluriel, qui ne peut pas être une simple figure de style. Rachi, à la suite d'autres commentateurs, explique que HaChem aurait « consulté » les anges du service avant cette création ultime, mais le rav Gabriel Ittah (dans un texte sur Rosh HaChana) rapporte l'opinion du Rabbi Éliézer Achkénazi pour qui l'homme n'était en réalité pas fini au sixième jour de la création, et que HaChem s'adresse à cet « embryon » d'Adam pour parachever sa propre création : à nous deux, faisons l'homme à Notre image !

La volonté de HaChem de se « dessaisir » de Ses prérogatives pour les confier à l'homme serait ainsi en germe dès la création. Elle accompagne,

je l'imagine, la notion développée dans la Kabbale du « Tsimsoum », *ce retrait du Créateur au moment la création*, nécessaire pour que Son projet puisse exister. C'est donc un monde en gestation qui est créé par HaChem, et c'est à nous qu'il incombe de le terminer ! C'est d'ailleurs ainsi que nous définissons la fête de Rosh HaChana : un monde en gestation (Harat Olam) et non pas un monde achevé !

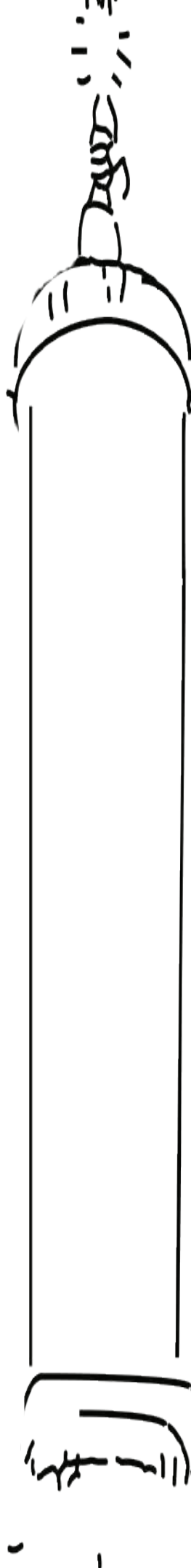
Cette concrétisation du projet divin est notre travail. Comment accomplir cet objectif ambitieux ? Moshé nous le rappelle dans le début du sefer Devarim :

« HaChem m'a ordonné à cette époque de vous enseigner les décrets et les lois afin que vous les fassiez... Larassot'khem otam. » Devarim, 4, 14. Il n'est pas écrit Larassot otam, mais Larassot'khem otam, qui pourrait être traduit par afin que vous vous fassiez vous-même !

Dans son ultime discours, Moshé nous le confirme: les Mitsvot nous construisent et construisent le monde... La route est longue et la tâche ardue, mais le projet est si magnifique que nous pouvons, avec l'aide de la Torah, nous y atteler avec confiance et dans la joie !

Moadim Besim'ha!

Sources : « L'écho de la parole » de Aaron Fraenckel, « Yéerav Alav Si'hi » du Rav Gabriel Ittah et cycle d'études sur le Midrash avec Bernard Maruani.



Cette époque de l'année est consacrée à la préparation des grandes fêtes de Rosh haShana et Yom Kippour, et l'axe central de cette période, comme chacun le sait, est la Teshouva, le « retour ».

Chaque Juif, chaque Juive doit penser à ses actions, ses paroles et ses pensées de l'année écoulée. Nous devons identifier les aspects de notre manière d'être qui se sont améliorés, et ceux qui doivent l'être. Il nous faut exprimer des regrets pour nos insuffisances, et prendre l'engagement de ne pas nous fourvoyer à nouveau dans de mauvaises voies.

Sinon, tout se passe comme si nous arrivions devant le tribunal sans avoir préparé notre défense, sans avocat ni témoins. Comment prétendre alors à la bénédiction d'une année douce comme le miel ?

Dans son Messilat Yesharim, le Ram'hal (Rabbi Moshé 'Haïm Luzzato, 1707-1746) explique que la Teshouva est un pur produit de la bonté de HaShem.

Si une personne vole un objet à son prochain, 'has veShalom, l'objet a bel et bien été dérobé. On ne peut pas remonter dans le temps, et faire que ce vol n'ait pas eu lieu.

À présent, qu'en est-il si le voleur regrette son acte ? Si de tout son cœur, il désire que cette action n'ait jamais eu lieu, et que jamais il n'eût trahi la confiance de son prochain et transgressé la Loi de D.ieu ?

Qu'en est-il, s'il entreprend de réparer le dommage qu'il a causé, en restituant l'objet, ou sa valeur augmentée, conformément aux prescriptions de la Torah ?

HaShem, dans ce cas, agit au delà de la lettre de la Loi. Il accepte la Teshouva, et Il pardonne. La transgression sera effacée. C'est la pure bonté de HaShem en action, écrit le Ram'hal.

Le traité Qiddoushine (que nous avons le mérite et la joie d'étudier au Beth haMidrash chaque dimanche matin) parle du cas de celui qui a été un Tsaddiq parfait toute sa vie et se rebelle [contre HaShem] en ses derniers moments, D.ieu nous en préserve. Rabbi Shim'on bar Yo'haï enseigne qu'il est jugé comme un impie (40b).

Que signifie cette « rébellion », demande Resh Laqish ?

Cela veut dire qu'il a regretté les Mitsvot et les bonnes actions qu'il a accomplies.

Une sorte de Teshouva inversée...

On apprend de ce passage que les regrets qu'une personne éprouve à l'égard des bonnes actions qu'elle a accomplies ont le pouvoir de les annuler, de les réduire à rien.

S'il en est ainsi, demande Rabbi El'hanan Wasserman (1875 – 1941, disciple du 'Hafetz 'Haïm), pourquoi les regrets qu'une personne éprouve de ses mauvaises actions n'ont-ils pas le pouvoir de les éradiquer aussi ? Pourquoi cette réduction à néant des fautes n'intervient-elle, comme l'enseigne le Ram'hal, que du fait de la bonté de Hashem, de la seule mida de 'Hessed ?

Pourquoi n'est-elle pas une conséquence directe de la conduite humaine, comme l'annulation des bonnes actions ?

Dans son Derekh Hashem (la Voie de D.ieu – 1,4), le Ram'hal explique que chaque commandement divin a deux aspects. L'accomplissement de chaque Mitsva produit un effet spirituel. Chaque Mitsva accomplie affecte positivement un aspect différent de notre vie spirituelle.

Par conséquent, un homme bénéficie des bienfaits spirituels liés à l'accomplissement des Mitsvot, qu'il y soit tenu ou non. C'est pourquoi nos Pères, Avraham Yitz'haq et Ya'aqov accomplissaient les Mitsvot de la Torah, bien qu'ils n'y fussent pas tenus, puisque la Torah n'avait pas encore été révélée à Israël.

Ils étaient parfaitement en mesure d'apprécier le puissant effet de croissance spirituelle, c'est-à-dire de rapprochement de D.ieu qui résultait de ces accomplissements. C'est ce qu'ils recherchaient.

Il y a cependant une autre dimension des Mitsvot. En termes simples, il s'agit d'ordres reçus, comme ceux que reçoit un serviteur de son maître, ou un soldat de son supérieur.

Lorsqu'on a reçu un tel ordre, on doit obéir, et voilà tout. S'il le juge utile, le Maître du monde nous récompense pour notre obéissance.

On trouve ces deux mêmes dimensions dans les interdictions ('Aveirot) que D.ieu nous a imposées. Chaque fois qu'on transgresse la parole divine, D.ieu nous en préserve, non seulement on désobéit à Sa Parole, mais on affecte notre être spirituel de manière destructrice.

Rav Wasserman explique que la Teshouva produit des effets différents sur ces deux aspects des mitsvot 'assé (obligations) et lo ta'assé (interdictions).

Le Ram'hal a raison d'affirmer que les regrets, qui sont une part essentielle de la Teshouva, n'ont pas la capacité d'annuler les fautes commises. S'il est vrai que HaShem pardonne nos rebellions contre Lui, Il n'est pas tenu pour autant de réparer les dommages causés aux dimensions spirituelles de notre vie ! Ce sont des blessures que nous nous sommes infligées à nous-mêmes, et la Halakha stipule qu'en pareil cas, aucun tiers n'a l'obligation de réparer les dommages !

Et cependant, par pure bonté, Il efface entièrement la faute. Il guérit nos âmes des blessures que nous avons causées par notre négligence. Il ramène notre âme à l'état qui précédait la faute. Il n'y a pas de plus grand 'Hessed !

Lorsqu'une personne, comme la Guemara l'enseigne, regrette ses bonnes actions, 'has veShalom, elle ne peut pourtant pas effacer le bien qu'elle a produit pour son âme. Ce bien lui reste attaché pour toujours.

Mais si la même personne regrette de s'être soumise à la parole de D.ieu, la récompense qu'elle méritait lui est enlevée. Dans cette dimension, ses bonnes actions sont annulées.

Lorsque nous nous engageons dans la Teshouva, avant Rosh haShana, puissions-nous garder à l'esprit ces deux dimensions de chaque mitsvat 'assé (commandement positif) et mitsvat lo ta'assé (interdiction).

Nous avons le devoir de regretter nos rebellions contre HaShem. Nous devons également regretter les dégâts terribles que nous avons causés à notre vie spirituelle.

Rav El'hanan Wasserman rapporte cet enseignement reçu de son maître le 'Hafetz 'Haïm : Ha Qadosh Baroukh Hou n'efface les fautes que lorsque la Teshouva est accomplie par amour de D.ieu.

C'est le cas d'un homme qui reconnaît, dans un mouvement de gratitude absolue, tout ce que HaShem a fait pour lui, et qui réalise la gravité et la stupidité de ses infidélités.

En revanche, celui qui se repent par crainte du châtement et non par amour, HaShem pardonnera sa révolte, mais il n'effacera pas l'effet négatif que la faute a produit sur son âme.

Nous avons ces jours-ci l'occasion unique, merveilleuse, de corriger les dégâts spirituels que nous avons causés au cours de l'an passé.

Ne la manquons pas !

Shana tova oumtouka !

Inspiré par un article de Rabbi Yehouda Frero – Torah.org



Yom haKippourim d'après l'Admour de KOÏDINOV chlita

La michna enseigne : « *les fautes qu'un homme fait envers son Créateur, sont pardonnées à Yom Kippour, et celles envers son prochain ne sont expiées ce jour-là que s'il s'est réconcilié avec lui.* »

Nous pouvons expliquer cette michna à l'aide des paroles du Kedouchat Lévi : « *un homme peut expier ses fautes à Yom Kippour que s'il se considère comme insignifiant devant Hachem en Lui disant : « moi, toute ma famille et tout ce que je possède t'appartiennent » ».* En général, un homme faute lorsqu'il suit ses propres désirs, et de ce fait, il en vient à se séparer d'Hachem ; toutefois grâce à la sainteté de Yom Kippour, un juif peut annuler complètement son égo face à Hachem en réalisant que tout ce qu'il possède est à Hachem, ce qui suscitera en lui un désir très puissant de faire uniquement la volonté du Créateur.

Et puisqu'il se soumet et s'annule complètement devant Hachem, alors cela le purifie de toutes ses fautes, car la faute ne peut exister que lorsqu'on transgresse la volonté d'Hachem, pour suivre ses propres désirs. Et c'est ce qui est dit dans le verset : « *car ce jour-là, Je vous pardonnerai et vous purifierai de toutes vos fautes ; devant Hachem vous serez purs.* » Car en se tenant devant Hachem, et en s'effaçant complètement devant Lui, sans aucune volonté, on mérite d'être purifié de toutes nos fautes.

C'est ce que la Michna dit concernant les relations entre l'Homme et son prochain : les fautes de son prochain ne sont pardonnées que s'il s'est réconcilié avec lui, car tant qu'un homme reste en conflit avec son prochain, c'est la preuve qu'il ne veut pas renoncer à son point de vue, mais en s'effaçant véritablement devant Hachem, et ne vouloir que faire Sa volonté, il vivra uni dans l'amour et l'harmonie avec les autres, et par conséquent si quelqu'un le blesse, il ne sera pas pointilleux avec lui, car en vérité, il a renoncé à son égo.

C'est pourquoi, si un homme reste en conflit avec son prochain sans faire la paix, c'est un signe qu'il ne s'est pas encore annulé devant Hachem, et donc Yom Kippour ne peut pas effacer sa faute, car toute expiation ce jour-là ne peut être effective que si l'on met de côté son égo au profit de la volonté d'Hachem. Et ce ne sera que lorsqu'il se réconciliera avec son prochain avec soumission et abnégation qu'il pourra obtenir le pardon à Yom Kippour.



Abonnez-vous et recevez ce dvar torah chaque semaine par whatsapp au +972552402571 ou au 07.82.42.12.84.
Pour soutenir les institutions du rabbi de koidinov cliquez sur :
<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>



Béni soit Hachem pour tous les prodiges qu'Il nous a fait au Liban avec les "Bippers" et la fin d'assassins assoiffés de sang juif et des innombrables missiles, ULM et autres engins destructeurs qui sont lancés jours après jours vers Tsion depuis l'Iran, le Yémen, le Liban, l'Irak, Gaza sans faire de victimes !!

Et Hachem continue à nous protéger envers et contre tous grâce à notre Téchouva !!
"Le Gardien d'Israël ne dort ni ne sommeille".

Ces paroles de thora seront lues pour la refoua chéléma complète de Ytzaak Ben H'maicha (famille Belaiche Sarcelles)

Ces paroles de Thora seront lues LéYlouï Nichmat de mon oncle Réouven David Ben Avraham Natté (Robert Gold Paris/Kohav Yaacov) Tihíé Nichmato Tsroura Bétsror Ha'hAim (Jharzeit : 6 Tichri)

C'est vrai que tu es loin, mais Je vais t'aider...

D'une manière générale nous vous proposons toutes les semaines, Béni soit Hachem, un Dvar Thora et un Sippour véridique qui vous fait passer un agréable moment en famille et donne du baume au cœur pour la semaine à venir.

Seulement cette semaine, **le travail spirituel est dans nos mains !** Vous le savez, Yom Kippour tombe Shabbat prochain, or cette date marque la fin des 10 jours redoutables. Le jugement de Rosh Hachana est scellé à Kippour, **qui vivra, qui sera tranquille ou déplacé** (tous nos frères du nord d'Israël et du sud de l'année passée) **qui trouvera la mort par le feu, que Hachem nous en garde**, (les victimes du 7 octobre dernier et de la guerre de Gaza), **qui par les bêtes féroces** (le Hezbolah, Hamas, l'Iran...) ...

En un mot la communauté a passé une année difficile, et l'année 5785 dépend étroitement de nos prières et résolutions liées à ce jour de Kippour (d'ailleurs à la suite du 7 octobre. une partie de la population très éloignée commença un processus de retour aux valeurs. Pour preuve, une dame 'Hilonite a dit à un ami qu'elle prenait sur elle dorénavant le Shabbat de ne pas utiliser son portable durant 24 heures...Pour un grand religieux cela peut apparaître futile, mais dans le ciel c'est comptabilisé comme une véritable Téchouva (car l'élan du cœur dépend du niveau de chacun) et **apporte sa dose de guérison**. Or le conseil pour sortir de nos difficultés est donné dans

notre Mahzor (livre de prière) : « **Prier** (sincèrement), faire **Téchouva** (sincère) et donner la **Tsédaqua** (aux pauvres, institutions communautaires et Yéchivots), retirent les mauvais décrets ».

Le Shabbat qui est passé nous avons lu dans la Haphtara de Ochéa (14.2) : "**Reviens Israël jusqu'à Hachem ton Dieu car tu as trébuché dans la faute ; prenez des choses avec vous et revenez à Hachem**". Donc on voit que l'injonction de revenir à Hachem, n'est pas un slogan des organismes de Téchouva (Ara'him, Idabrouit et j'en passe...) de ces dernières années d'ailleurs on leur tirera notre chapeau pour tout leur travail, mais ce slogan remonte à une période beaucoup plus lointaine : celle des prophètes d'Israël. Et pour dire vrai, les Sages de mémoires bénies enseignent que cela remonte à la nuit des temps, puisque Hachem a créé le monde avec la possibilité de faire Téchouva. Et c'est logique, car l'homme a été créé pour servir Hachem grâce aux Mistvots. Or l'homme reste un homme et son Yétser le pousse à toute sorte d'investigation à droite et à gauche et lui fait oublier le but de sa descente sur terre. L'antidote qui peut tout effacer : la Téchouva. On remarquera par exemple qu'une chemise flambante neuve se salira au fur à mesure de son utilisation. Nécessairement il faudra utiliser un détergeant pour faire partir toute la crasse et les saletés accumulées qui avec le temps lui ont donné une couleur sombre (ndlr: mes lecteurs ont pu remarquer la grande

Ne pas jeter, mettre dans la quéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

profondeur de l'analyse, n'est-ce pas?) Pareillement le jour de Kippour toutes les saletés (fautes et péchés) accumulées par l'âme seront essorées et lavées afin qu'à la fin du jour saint, nous retrouvions un homme propre de tout pécher et qu'au final Hachem récupérera une communauté étincelante, magnifique et neuve, pour mériter d'une année à venir pleine de bénédictions et de réussites (et finies les menaces du Hezbollah, du Hamas, de l'Iran du Yémen ...).

Les sages enseignent sur ce même verset : "Chouva Israël Ad Hachem Elokéra..." que cela ressemble à un fils du Roi qui s'est éloigné du palais à une distance de 100 jours de marche. A un moment les proches du prince lui conseillèrent de revenir à la maison paternelle. Mais le prince rétorqua : "je n'ai pas les possibilités (la distance est trop grande)". Le Roi envoie alors un message à son fils en lui disant : **'Marche ce que tu peux d'après tes forces, et moi je viens à ta rencontre sur le reste de la distance'**. Fin de l'allégorie.

C'est le sens du verset qui dit : **"Israël Reviens à moi... Et Je viens vers vous"**. C'est-à-dire que pour le judaïsme les choses spirituelles ne vont pas en sens unique. A l'image du tennisman qui frappe de toutes ses forces la balle sur le mur qui lui revient exactement suivant la vitesse et l'angle de tir (en un mot : une religion morte). Par contre la Thora nous apprend **que Hachem attend notre retour et nous aide** dans notre démarche. En effet, la route peut être très ardue pour certain (par exemple, 20 ans à avoir entretenue la zizanie dans la fratrie ou avoir été cruel avec ses proches et des fois avoir fait de lourdes gaffes dans le domaine de l'éducation des chères petites têtes blondes, sans oublier notre fameux Chalom Bait...). Tout cela demande à être réparé. C'est pourquoi Hachem nous dit : "Mikael (nom d'emprunt, et que tous les Mikael qui me suivent ne s'en offusque pas), commence ta démarche... **C'est vrai que tu es loin, mais ce n'est pas grave, Je peux t'aider**". Et si Mikael prend les choses au sérieux (pas forcément de commencer à porter un complet veston et chapeau, ce qui est déjà bien, mais surtout de commencer des cours de Thora (avec un Rav ou un Avreh en chair et en os par exemple au 15 de la rue Palmah au Collet du Rav Asher Brakha Chlita à Raanana) ou d'apprendre sur le livre Hafets Haïm sur les dangers du Lachon Ara afin d'arrêter les embrouilles et les vexation, alors il y aura de grosses chances que Hachem vienne à notre rencontre. Comme le Rabénou Yona de Gironde écrit dans son livre "Chaaréi Téchouva". C'est écrit dans la Thora **que Hachem aide le repentir alors qu'il n'a pas les capacités naturelles pour réaliser sa Téchouva. Hachem renouvellera en lui un esprit de pureté et lui fera acquérir un haut niveau d'amour de Hachem"**.

Une autre explication sur ce même Passouk "Chouva Hachem Ad Hachem... Chouva Ad Hachem" c'est qu'il mentionne par deux fois "Reviens à Hachem". Le Hatham Soffer explique qu'il s'agit d'une double démarche. La première c'est vis-à-vis de son prochain. Faire Téchouva de toutes les fautes vis-à-vis de son prochain. Une seconde Téchouva c'est vis-à-vis de Hachem se repentir des fautes vis-à-vis de la Thora (la pratique du Shabbat, la prière, le

Birkat Hamazon etc.). Le Hidouch de Yom Kippour c'est que les fautes vis-à-vis du ciel sont pardonnées avec le jeûne. Seulement vis-à-vis des hommes, il faudra obtenir le pardon de son ami pour le mal fait. Sans pardon, la faute restera gravée pour toujours...

Je finirai par une anecdote rapportée par le Tsadiq Rabbi Elimleh Biderman Chlita. Il y a quelques années (Elloul 2017) un Avreh écouta un cours du Rav à Bné Brak dans lequel il insista sur la nécessité du repentir des fautes vis à vis de son prochain. Or notre auditeur était marié depuis plusieurs années et n'avait toujours pas d'enfants. Les paroles du Rav firent leur effet. Notre homme se rappelait parfaitement que dans les petites classes (avant la Bar Mitsva) il était le "Roi" de la classe. Et à pareille époque il y avait un deuxième garçon qui prétendait sa place. Les choses ne se passèrent pas de la meilleure manière. Pendant une année entière, dura sans aucun répit, une querelle entre les deux jeunes. Les années passèrent, tous les élèves de la classe grandirent et fondèrent leur famille tandis que le "Roi" n'avait toujours pas d'enfant et le second n'était toujours pas marié. Durant le cours du Rav Biderman notre ancien Roi vivait intérieurement une grande bataille à savoir s'il devait demander le pardon à son ancien ennemi ou au contraire c'était à l'autre de demander ses excuses pour le mal fait. A peine sorti du cours que dans la rue il rencontra son ennemi juré des petites classes. Les deux échangèrent un regard qui en disait long (car on était à quelques jours de Rosh Hachana) et s'approchèrent l'un de l'autre et se demandèrent le pardon. Après l'accolade de réconciliation chacun bénit son prochain pour une réussite dans la recherche de son Chidouh et pour une Zéra Chezl Quaima. Neuf mois passèrent et béni soit Hachem notre Avreh eu droit à son premier né : un beau garçon. Et à la sortie de l'hôpital (Mayéné Yéchoua de Bné Brak) notre nouveau papa rencontra, (par pure coïncidence, n'est-ce pas?), son ancien rival. Il l'informa qu'il venait d'avoir un fils et l'autre dira qu'il y a quelques semaines il venait de se fiancer...

A bien cogiter pour s'aider à préparer un super Yom Kippour et de mériter de toutes les bénédictions marquées dans la Sainte Thora pour l'année 5785

Shabbat Chalom et Ktiva VéHatima Tova pour tout le Clall Israël

Qu'Hachem nous asperge de ses eaux purificatrices et qu'Il nous purifie de toutes nos fautes

A la semaine prochaine Si D.ieu Le veut

David Gold

Tél : 00972 55 677 87 47

E-mail : dbgo36@gmail.com

Une Bénédiction à mon ami Yacov Hassoun et à son épouse (Raanana) pour une belle année 5785 et une bonne santé ainsi que le mariage de leur fille

Une Brakha à la famille Lelti Gabriel et aux enfants (Lyon-Villeurbanne) pour une belle année 5785

Une Brakha à mon frère Israël Gold et à son épouse ainsi qu'aux enfants pour une belle année à venir.

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora